

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 155, intitulé: "Loi pour faire droit à Stella Maude Lash Dawes".—L'hon. M. Lawson.

Bill n° 156, intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Dubnitsky, autrement connue sous le nom d'Elizabeth Dubney".—M. Lennard.

Bill n° 157, intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Roth".—M. Jacobs.

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

PRÉTENDU DÉMÉNAGEMENT DE LA FABRIQUE DE ROUES DE TORONTO À LONDON (ONTARIO)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. G. CLARKE (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports (M. Howe) au sujet de renseignements que je lui ai demandés, il y a environ dix jours, relativement au déménagement de la fabrique de roues de Toronto à London. J'ai reçu une lettre du secrétaire de l'Association internationale des machinistes, qui déclare bien clairement avoir appris que douze wagons de roues défectueuses, quatre wagons d'ébauches de roues et trois wagons d'essieux ont été dirigés de Toronto à London. Le ministre peut-il me renseigner à ce sujet, car on laisse entendre que l'on enlève ce travail à Toronto pour le donner à London.

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai soumis les questions posées à la Chambre à la direction, et on m'apprend qu'aucun travail n'est transféré de Toronto ailleurs. Il y a simplement surplus de matériaux aux ateliers de Toronto, et on a suspendu le travail jusqu'à ce que cet approvisionnement soit utilisé.

VALIDITÉ DE LOIS DE L'ALBERTA

QUESTION AU SUJET DU DÉSAVEU DÉCRÉTÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. H. MITCHELL (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre concernant le dépôt des documents qui ont trait au désaveu de mesures législatives de l'Alberta. Est-ce que les seize personnes qui composent le Gouvernement actuel peuvent assumer...

Des VOIX: A l'ordre.

M. l'ORATEUR: L'honorable député doit poser sa question.

M. MITCHELL: J'y viens, monsieur l'Orateur. Ces hommes ont-ils assumé la responsabilité d'imposer leur volonté et leur juge-

ment à la province démocratique de l'Alberta qui se compose de plusieurs milliers de personnes?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Si c'est une question, elle n'est pas dans l'ordre.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

CORRESPONDANCE CONCERNANT LA FARINE DISTRIBUÉE POUR FINS DE SECOURS DANS LA SASKATCHEWAN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. COLDWELL (Rosetown-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'appelle l'attention du ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) sur le fait que le 16 mai la Chambre a adopté une motion autorisant le dépôt de la correspondance échangée entre le ministre de l'Agriculture, les meuniers indépendants de la Saskatchewan et autres personnes. Cette correspondance n'a pas encore été déposée. Puis-je espérer l'obtenir d'ici quelques jours?

L'hon. J. G. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Je vais examiner la question et je déposerai ces documents le plus tôt possible.

LE BUDGET

EXPOSÉ ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. CHARLES DUNNING (ministre des Finances) propose:

Que M. l'Orateur quitte le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

—Monsieur l'Orateur, l'année qu'il m'échoit maintenant de passer en revue a été caractérisée par des événements nombreux, voire dramatiques. Dans l'exposé financier de l'an dernier, je me suis attaché à souligner jusqu'à quel point, au Canada comme dans les autres pays, le maintien de la paix et l'atténuation des causes de friction entre les nations étaient les conditions essentielles d'un relèvement économique durable. Rares étaient ceux qui, en février 1937, auraient eu la hardiesse d'annoncer les orientations nouvelles des courants économiques survenues dès l'automne dernier, changements soudains et, en certains pays, d'une nature radicale; plus rares encore étaient ceux qui auraient pu, à cette époque, prévoir d'aucune façon l'étonnante succession de crises et de quasi-crisis dans les relations politiques internationales au cours des douze mois suivants. Ces événements sont pourtant du domaine de l'histoire. Le continent asiatique est aux prises avec un conflit d'envergure et l'Europe a été témoin d'une série d'incidents au cours desquels la paix a été parfois gravement compromise. Durant les quatre derniers mois de 1937, la république voisine a été le

théâtre d'un ralentissement des affaires encore plus prononcé que celui qui a suivi l'effondrement de 1929. La production, le commerce et les prix ont également fléchi dans le monde entier, sans subir toutefois une chute aussi rapide qu'aux Etats-Unis.

La vie économique du Canada, bien qu'elle ait senti s'étendre sur elle l'ombre des perturbations universelles, s'est maintenue en assez bon équilibre. Le redressement qui était en voie depuis quelque temps s'est continué avec une vigueur étonnante jusqu'à la fin de 1937. L'indice du volume des affaires, qui donne la mesure la plus complète de l'activité économique, a augmenté de 4 p. 100, de mars à août, et de près de 4 p. 100 de plus, d'août à novembre. Un léger fléchissement s'est manifesté en décembre et au mois d'avril l'indice du volume des affaires était au Canada inférieur d'environ 9 p. 100 à celui d'avril 1937. Le niveau le plus bas fut atteint en février, toutefois, et depuis lors, l'indice a augmenté de 5.3 p. 100 au Canada. Au Royaume-Uni, l'indice du volume des affaires, établi par le *London Economist*, augmenta d'un peu plus de 2 p. 100 de mars à août 1937 et un fléchissement se manifesta en novembre qui amena l'indice en avril à un niveau inférieur de 6 p. 100 à celui de l'indice d'avril 1937. Aux Etats-Unis, la production industrielle accusa un léger fléchissement de mars à août 1937, puis fit une chute, accentuée de 25 p. 100 entre août et novembre, et atteignit en avril un niveau inférieur de 35 p. 100 à celui d'avril 1937. Dans aucun de ces deux pays, où les produits canadiens trouvent leurs meilleurs marchés, s'est-il manifesté au cours des mois derniers une tendance à un redressement de la courbe fléchissante des affaires qui corresponde à ce que l'on a constaté au Canada depuis février. La production mondiale dans l'industrie, qui avait apparemment atteint un sommet au cours du premier trimestre de 1937 et qui s'était assez bien maintenue jusqu'en août, accuse un fléchissement au cours des huit ou neuf derniers mois, selon l'indice mondial du *New York Annalist* pour mars 1938, qui est établi à un niveau inférieur de 17 p. 100 à celui de mars 1937. Les statistiques de la Société des Nations révèlent que l'indice mondial du volume des affaires a fléchi de 12 p. 100 au cours du premier trimestre de 1938 en regard du dernier trimestre de 1937, et dans la plupart des pays les plus importants le niveau des prix de gros est tombé de 5 à 10 p. 100 en regard du sommet atteint.

Ce décalage manifeste entre les courbes du fléchissement économique au Canada et dans les autres pays importants est d'autant plus frappant étant donné la sécheresse qui a sévi dans les prairies de l'Ouest et qui nous faisait prévoir, dès juin ou juillet dernier, une

récolte tellement faible qu'il y a quelques années, notre vie économique, moins diversifiée, en aurait été gravement atteinte. L'an dernier, le Canada n'a récolté que 182 millions de boisseaux de blé, à peine 50 p. 100 de la récolte moyenne des dix années précédentes et la plus petite récolte depuis 1914. En 1914, sur une superficie représentant environ 40 p. 100 des terres emblavées en 1937, nous avons produit 90 p. 100 de la récolte totale de l'an dernier. Les conséquences néfastes de ce fléau de la sécheresse ont atteint leur apogée en Saskatchewan où, sur des terres d'une superficie presque égale aux emblavements qui avaient donné un rendement de 321 millions de boisseaux en 1928, la récolte n'atteignit que 37 millions de boisseaux.

Inutile pour moi de souligner l'effet de ce désastre sur le pouvoir d'achat de l'Ouest canadien—cela est évident—mais j'aurai plus loin l'occasion d'indiquer quelles en furent les conséquences en ce qui touche les dépenses de l'Etat. Heureusement, la situation agricole en d'autres parties du Canada et relativement aux autres produits de la ferme s'est avérée meilleure et les calculs préliminaires font prévoir une production agricole d'une valeur globale nette de \$681 millions de dollars pour 1937, soit seulement 9 millions de moins qu'en 1936 et dépassant toute production antérieure depuis 1930. J'avoue que celui qui tente une estimation des récoltes dès le mois de juin doit s'armer de courage, mais j'estime avec assez de certitude que dans l'ensemble les conditions des superficies emblavées sont actuellement plus prometteuses qu'à toute époque depuis 1932, que dans la zone triangulaire sèche du sud, il y a, au point de vue de l'humidité, une amélioration sensible, même si la pluie se fait désirer, que la culture plus populaire du blé Thatcher protège mieux que jamais contre les dégâts de la rouille, et que la meilleure préparation des provinces des Prairies contre le fléau moins intense mais peut-être plus répandu des sauterelles laisse prévoir un minimum de ce chef. En d'autres termes, bien que ce ne soit que le début de la période critique de la culture du blé, nous pouvons admettre que jamais depuis dix ans les provinces des Prairies n'ont eu autant raison de se montrer aussi optimistes qu'elles ne le sont actuellement. Même si les prix du marché mondial devaient s'établir à un plus bas niveau pour le blé, je suis d'avis qu'une récolte abondante contribuerait plus que tout autre facteur à redonner de la vitalité à toute notre existence économique, à faire renaître la confiance, et à rendre plus normal l'équilibre entre les provinces de l'Ouest et celles de l'Est.

Une faillite de la récolte de blé, comme celle que nous avons subie en 1937, devait nécessairement avoir des répercussions déprimantes sur les affaires canadiennes. Ajoutés aux autres facteurs d'ordre extérieur, la diminution, chez les cultivateurs, des achats des articles de consommation et d'instruments aratoires, le fléchissement dans le volume du trafic-marchandises de nos réseaux ferrés, et dans la quantité de blé et de farine d'exportation, ainsi que les répercussions défavorables de ces éléments sur la psychologie des affaires, auraient en tous cas paralysé le rythme du progrès. Mais l'analyse et la nature du retardement des affaires au pays révèlent que les facteurs d'ordre extérieur ont joué un rôle prépondérant. Il serait certes difficile d'établir un manque d'équilibre ou d'autres indices adverses dans notre situation domestique, qui auraient eu pour effet quelque rétrogression. En dépit d'une reprise prolongée, soutenue et même rapide, l'industrie et le commerce du Canada avaient progressé et s'étaient développés sur une base rationnelle et bien équilibrée, la tendance de l'activité spéculative à donner dans l'excès avait été réprimée dès le début, la relation normale entre les prix et les éléments du coût s'est graduellement rétablie, et rien ne laissait prévoir l'accumulation non motivée d'excédents d'inventaires, sauf peut-être dans l'industrie du papier à journal, encore une fois si à la merci des débouchés extérieurs. L'examen critique de tous les facteurs primaires m'a fermement convaincu que, sans la crise économique et la tension politique dans les pays étrangers, les affaires canadiennes n'auraient pas cessé de progresser, tout en accusant un ralentissement modéré du rythme de progression.

Commerce du Canada

L'influence de ces facteurs extérieurs s'accuse surtout dans les statistiques du commerce avec les pays étrangers, principalement dans celles des exportations. Le commerce d'exportation constitue le grand moyen par lequel les changements d'ordre économique à l'étranger influent sur l'économie canadienne. Jusqu'en août dernier l'état des affaires s'était amélioré dans la plupart des pays de l'univers et le niveau des prix mondiaux était à la hausse. Ces conditions avantageuses de l'extérieur ajoutées aux initiatives que le Gouvernement a prises pour assurer de nouveaux débouchés à nos produits d'exporta-

tion avaient eu pour effet d'augmenter régulièrement nos exportations, d'où est résulté l'accroissement soutenu, depuis quelques années, du revenu national. Cette expansion s'est avérée particulièrement rapide en 1936 et pendant les neuf premiers mois de 1937. Toutefois la crise commerciale aux Etats-Unis, la régression moins prononcée au Royaume-Uni et dans plusieurs autres pays, la chute abrupte dans les prix de plusieurs matières premières et la récolte peu abondante de blé au Canada ont depuis eu pour effet de faire fléchir chaque mois la valeur globale des exportations de denrées canadiennes au-dessous des valeurs correspondantes pour le mois correspondant de l'année précédente. Plusieurs éléments compensateurs sont cependant intervenus et, fait surprenant, les diminutions du dernier semestre de l'année financière n'ont pas réussi à annuler les gains enregistrés au cours des premiers mois de l'année. Ainsi, pour les douze mois terminés le 31 mars 1938 notre commerce extérieur global a atteint les deux milliards moins 54 millions de dollars, et a dépassé de \$154,684,000, ou 8.6 p. 100, le total des exportations de l'année financière précédente. Nos exportations globales s'établissent à 1,148 millions de dollars, soit 27 millions de plus qu'en 1936-1937.

Bien que nos importations soient à la baisse depuis le mois de janvier, elles n'en accusent pas moins une augmentation de 127 millions de dollars pour l'année financière écoulée, et leur total s'établit à la somme de 799 millions.

Dans le total de notre commerce d'exportation j'ai inclus toutes les exportations d'or, y compris de l'or au montant de 22 millions de dollars vendu à des acheteurs étrangers et dont le prix a été acquitté bien que cet or soit encore dans les voûtes de la Banque du Canada où il est gardé pour le compte de ces acheteurs. J'ai également compris les expéditions de pièces d'or qui sont classées sous la rubrique "monnaie d'or" dans nos rapports sur le commerce, mais c'est en réalité de l'or commercial, car elles avaient été faites à la place d'une somme correspondante de lingots d'or récemment extraits de nos mines.

Je désire maintenant consigner au hasard un tableau comparatif indiquant les chiffres de nos importations, de nos exportations et de notre commerce total durant chacune des deux dernières années financières.

COMMERCE DU CANADA

	Année financière terminée le—		Augmentation (+) ou Diminution (-)
	31 mars 1937	31 mars 1938	
	\$	\$	\$
Importations.....	671,875,586	799,069,918	+127,194,352
Exportations:			
Marchandises (or non compris).....	990,152,778	989,790,065	- 362,713
Or commercial.....	84,091,442	95,031,139	+ 10,939,697
Pièces d'or.....	706,875	40,440,096	+ 39,733,221
*Or en dépôt spécial.....	45,282,860	22,462,195	- 22,820,665
Total des exportations.....	1,120,233,955	1,147,723,495	+ 27,489,540
Total du commerce.....	1,792,109,521	1,946,793,413	+154,683,892

*Évalué à \$35 l'once.

Pour bien comprendre l'évolution de notre commerce extérieur au cours de la dernière année et ses effets sur la situation économique du Canada, il faut analyser la nature variable de notre commerce d'exportation ainsi que les changements qui se sont produits au cours de l'année pour ce qui est de ce commerce. Par exemple si nous voulons établir une comparaison équitable de nos exportations à des pays particuliers pour les deux dernières années, il est nécessaire d'exclure les expéditions d'or, car l'évolution dans ce domaine ne se

rapporte pas en premier lieu aux questions d'ordre commercial. Pour cette raison, les tableaux que je vous donne en ce moment et qui établissent une comparaison entre les chiffres du commerce du Canada avec le Royaume-Uni et les autres pays du Commonwealth, ainsi qu'avec les États-Unis, pour les deux dernières années, ne comprennent pas les chiffres de l'or d'aucune sorte mais se rapportent exclusivement aux autres transactions commerciales.

COMMERCE DU CANADA AVEC LE COMMONWEALTH
(Marchandises—Or non compris)

	Année financière terminée le—		Augmentation (+)
	31 mars 1937	31 mars 1938	
	\$	\$	\$
Importations du Royaume-Uni.....	129,507,385	144,978,493	+ 15,470,608
Exportations au Royaume-Uni.....	406,825,443	407,797,610	+ 972,167
Importations d'autres pays du Commonwealth.....	68,657,957	88,194,545	+ 19,536,588
Exportations à d'autres pays du Commonwealth.....	88,206,497	108,722,853	+ 20,516,356
Importations—Total du Commonwealth.....	198,165,842	233,173,038	+ 35,007,196
Exportations—Total du Commonwealth.....	495,031,940	516,520,463	+ 21,488,523
Total du commerce avec le Commonwealth.....	693,197,782	749,693,501	+ 56,495,719

COMMERCE DU CANADA AVEC LES ÉTATS-UNIS
(Marchandises—Or non compris)

	Année financière terminée le—		Augmentation (+) ou Diminution (-)
	31 mars 1937	31 mars 1938	
	\$	\$	\$
Importations des États-Unis.....	393,720,662	487,328,980	+ 93,608,318
Exportations aux États-Unis.....	364,354,990	343,250,669	- 21,104,321
Total du commerce avec les États-Unis.....	758,075,652	830,579,649	+ 72,503,997

D'après ces tableaux on constatera que le Royaume-Uni a acheté de nous des marchandises évaluées à \$407,798,000 au cours de la dernière année financière; ceci représente un peu plus de 41 p. 100 de nos exportations totales de marchandises (l'or non compris). Les exportations aux autres pays du Commonwealth accusent une augmentation sensible, soit d'environ 23 p. 100, et le total s'établit à la somme de \$108,700,000. Les pays du Commonwealth, y compris le Royaume-Uni, ont acheté environ 52 p. 100 du total des marchandises que nous avons exportées. Nos importations de tous les pays du Commonwealth ont augmenté dans la proportion de 17 p. 100 au cours de la dernière année financière, et représentent environ 29 p. 100 de tous nos achats à l'extérieur. Nos achats du Royaume-Uni accusent une augmentation de 16 millions de dollars sur ceux de l'année précédente, et s'établissent à environ 145 millions.

Le total de notre commerce avec les Etats-Unis (non compris l'or) est de \$830,600,000, tandis qu'au cours de la dernière année financière il était de \$758,100,000. Le total de nos exportations à ce pays a fléchi de 6 p. 100 par rapport à celui de l'année précédente et s'établit à \$343,300,000, tandis que nos importations s'établissent à \$487,300,000, soit une augmentation de près de 24 p. 100.

Nos exportations aux Etats-Unis n'ont été que de \$61,600,000 au cours du premier trimestre de 1938, et elles ont subi le contre-coup de la crise commerciale qui sévit dans ce pays. C'est une diminution de 31 p. 100 par rapport au premier trimestre de 1937, tandis que le fléchissement n'est que de 6 p. 100 pour toute l'année. Nos importations des Etats-Unis pendant cette même période de trois mois s'établissent à \$106,400,000, soit une diminution d'environ 3 p. 100. Au cours du mois d'avril, les exportations aux Etats-Unis ont fléchi de 21 p. 100 et les importations des Etats-Unis accusent une diminution de 14 p. 100. Si nous analysons quelques postes en particulier nous verrons mieux les effets contraires de la demande limitée aux Etats-Unis, sur certaines industries canadiennes importantes. Ainsi, durant les quatre premiers mois de la présente année, les exportations de papier à journal aux Etats-Unis ont fléchi de 25 p. 100; celles de pâte de bois, 41 p. 100; de madriers et de planches, 35 p. 100; de nickel, 58 p. 100; de bestiaux, 64 p. 100; de peaux, 77 p. 100; et de fourrures, 44 p. 100. Dans chaque cas, j'établis une comparaison avec les quatre premiers mois de 1937.

Heureusement, d'importants accroissements d'exportations diverses à d'autres pays, dont la situation économique était meilleure, ont

compensé la diminution considérable de nos exportations aux Etats-Unis. Ainsi, durant les quatre premiers mois de 1938, les exportations canadiennes au Royaume-Uni ont augmenté de 4 p. 100 par rapport à la même période de 1937, à l'Australie et la Nouvelle-Zélande de 35 p. 100 et à l'ensemble des pays de l'Empire, de plus de 5 p. 100. De même, en ce qui concerne les métaux non ferreux autres que l'or, nos exportations globales à tous pays accusent, pour les quatre premiers mois de 1938, un accroissement de plus de 12 p. 100 sur les mêmes mois de 1937. En outre, l'examen de nos exportations de produits désignés en Grande-Bretagne durant la dernière année financière révèle des accroissements remarquables, tels que 17 p. 100 pour le bacon et le jambon, 33 p. 100 pour les céréales secondaires, 86 p. 100 pour le tabac en feuilles, 49 p. 100 pour les fruits frais et en conserve et 27 p. 100 pour les produits de fer et d'acier. En conséquence de ces tendances divergentes de notre commerce de certains produits avec certains pays, la diminution de l'ensemble de nos exportations de denrées durant les quatre premiers mois de la présente année civile, alors que notre économie supportait le plein choc de la dépression mondiale, s'est tenue au chiffre, à mon sens, fort satisfaisant de 9 p. 100.

Avant de clore cet examen de notre commerce d'exportation, il importe de mentionner une importante diminution non attribuable à des influences extérieures. Pour l'année financière terminée le 31 mars dernier, nos exportations de blé et de farine de blé marquent un fléchissement de 43 p. 100 par rapport à l'année précédente, le chiffre global s'établissant à 139 millions de dollars seulement, contre 245 millions en l'année financière 1936-1937. Cette énorme diminution résulte, bien entendu, de l'insuffisance de la récolte de l'Ouest. En raison du peu de blé restant en stock, les exportations de cette denrée ne sauront augmenter avant la mise en vente de la nouvelle récolte.

Il résulte de la statistique de nos exportations et importations que je viens de citer, que notre balance de commerce est demeurée favorable au Canada durant l'année financière et qu'elle se chiffre par 348 millions de dollars, contre 448 millions pour l'année précédente. Mais, comme le Bureau fédéral de la statistique établit ses calculs de notre balance de paiements internationaux par année civile plutôt que par année financière, ses chiffres indiquent, pour l'année civile 1937, une balance favorable de 212 millions de dollars, pour ce qui est des marchandises. L'or exporté ou réservé a établi un crédit supplémentaire de 145 millions. Le tourisme a rapporté au Canada en 1937 au moins 290 millions, estime-t-on, soit 13 p. 100 de plus qu'en 1936.

Défalcation faite des dépenses de Canadiens à l'étranger, il reste un crédit net de 170 millions résultant du tourisme, somme qui dépasse de beaucoup la valeur globale de nos exportations de blé et de farine durant l'année financière. L'addition de ces trois postes donne un crédit total de 527 millions de dollars, somme qui nous a permis d'honorer tous nos engagements extérieurs au chapitre des intérêts et dividendes, d'acquitter divers soldes débiteurs et en même temps d'affecter environ 215 millions de dollars au paiement de dettes extérieures et au rapatriement de valeurs canadiennes détenues à l'étranger. Ces faits révèlent non seulement la situation très favorable dans laquelle le Canada s'est trouvé l'an dernier en matière de paiements internationaux, mais aussi une capacité beaucoup plus grande de faire face aux événements dans l'avenir.

Ceux qui ont écouté cet exposé des faits qui ont influencé notre commerce extérieur dernièrement se rendront compte, j'en suis sûr, du degré auquel notre économie est sujette aux contre-coups des événements extérieurs. D'aucuns, peut-être, considèrent qu'il est imprudent de compter en grande mesure sur le commerce extérieur. La grande vulnérabilité de notre situation est évidente. Que nous le voulions ou non, notre économie tout entière, notamment celle de nos industries essentielles, est en fonction de celle du monde entier, et particulièrement du commonwealth des nations britanniques et des Etats-Unis. C'est donc beaucoup plus que l'intérêt amical d'une nation-sœur ou d'un bon voisin qui nous engage à suivre d'un œil soucieux la marche des affaires dans ces pays. Cette nécessité de compter sur d'autres nations est la conséquence inévitable du fait que le Canada a la bonne fortune de posséder une abondance de richesses agricoles, forestières et minérales dont d'autres pays sont privés. Si nous désirons capitaliser ces ressources en nous spécialisant dans leur développement et dans leur exportation en échange de marchandises que nous ne pouvons produire nous-mêmes, ou que nous ne pouvons produire qu'à des prix plus élevés, il nous faudra assumer les risques découlant du fait que notre prospérité dépendra en grande mesure de la prospérité de nos clients et de ses fluctuations. Nous ne pourrions nous soustraire à ces risques qu'en nous contentant de placer notre économie sur une base d'indépendance. Cela entraînerait non seulement d'énormes frais et pertes dans le processus d'ajustement, mais aussi une dégradation considérable et permanente du niveau de vie au Canada, non seulement en temps de crise économique, mais en tout temps. Peu de Canadiens, j'en suis sûr, désirent poursuivre le mirage de l'autarchie nationale. Mais si cet objectif est jugé inacceptable, la ligne de conduite qui s'im-

pose à tout gouvernement chargé d'administrer les affaires du pays ne prête à aucune équivoque et cette ligne de conduite, on la retrouve dans chacun des actes législatifs du gouvernement actuel. Dans le domaine des relations extérieures, elle implique non seulement les actes propres à dissiper les malentendus internationaux et à diminuer toute tension politique mais encore une collaboration active visant à ramener à la normale l'échange des biens et services dans les marchés de l'univers.

En faisant ressortir les forces extérieures et incontrôlables qui ont influé sur notre économie, je n'ai pas voulu vous faire croire que je néglige ou que je sous-estime les facteurs domestiques. Le principe primordial qui veut que, dans le monde moderne, aucune nation ne puisse se suffire à elle-même accentue, au lieu de l'amoindrir, le devoir qui incombe au Canada de fournir le maximum d'effort à la solution de ses problèmes intérieurs. Le premier devoir de toute nation consiste à s'attaquer d'abord à ses problèmes domestiques. Il va sans dire qu'il importe de maintenir des conditions favorisant l'expansion économique. Les assises de notre armature commerciale doivent être solides. Il doit exister un juste rapport entre les prix de revient et les prix de vente. Les éléments contribuant à la structure des prix doivent être bien équilibrés. Les services de crédit doivent amplement répondre aux besoins et à l'expansion du commerce. Il importe de savoir contenir l'engouement pour la spéculation et d'enrayer tout déséquilibre économique. Notre système économique exige par-dessus tout la confiance en nos institutions et l'ampleur de conceptions administratives et d'activité générale.

J'ai déjà exprimé la conviction qu'à la lumière de ces principes la situation économique du Canada s'est révélée saine en 1937—sans défaut grave nécessitant le redressement brutal d'une dépression, ou même d'une "régression". J'apporterai maintenant des faits à l'appui de cette conviction mais, soucieux de ne pas vous ennuyer de statistiques, je me bornerai à formuler quelques commentaires sur les industries les plus importantes et sur les facteurs qui jettent une lumière plus vive sur les perspectives de l'avenir immédiat.

J'ai dû, ces deux dernières années, noter que l'emploi de la main-d'œuvre n'a pu suivre le rythme d'un relèvement économique impressionnant; j'ai fait remarquer que cet état de choses coïncide d'habitude avec les premières étapes d'une reprise des affaires. Je suis donc heureux de pouvoir déclarer que, pour la première fois depuis 1929, l'embauchage de la main-d'œuvre a suivi en 1937 une cadence d'augmentation plus rapide que le relèvement de la production industrielle et que, par

ailleurs, depuis le fléchissement observé dans les affaires à partir de décembre dernier, l'embauchage accuse une diminution moins rapide que les autres indices du commerce. Les estimations fournies par le Bureau fédéral de la Statistique du nombre total des salariés employés dans l'industrie révèlent qu'en mars 1938, le nombre d'ouvriers au travail accuse une augmentation sur le mois correspondant des sept années précédentes, alors que ce chiffre est faiblement inférieur à celui de mars 1929 et 1930. Le nombre estimatif de chômeurs, y compris les inaptes au travail, était de 456,000 en mars 1938, soit le plus bas chiffre du même mois depuis 1931. L'indice établi par le Bureau d'après les rapports de 10,550 firmes employant plus d'un million de personnes a monté de 110.4 le 1er mai 1937 à 119.6 le 1er octobre 1937 et il était de 111.5 le 1er mai de cette année, soit encore 1 p. 100 de plus qu'il y a un an. La tendance indiquée par ce chiffre-indice est confirmée par les chiffres des registres d'assistance des villes. Les estimations préliminaires du nombre d'assistés en avril, y compris toutes les personnes à charge, donnent un total de 1,038,000, soit une diminution de 121,000 sur avril 1937. Toutefois, excluant, comme nous le devons, les cultivateurs assistés dont la situation résulte plus des conditions atmosphériques que des conditions économiques, nous constatons que le nombre de personnes assistées, y compris tous ceux à charge, a fléchi de 833,800 en avril 1937 à 632,000 en avril 1938, soit une diminution de 201,800 personnes, ou plus de 24 p. 100 pendant la période. Le coût des secours directs dans les villes n'a peut-être pas subi une baisse proportionnée à la diminution du nombre des assistés, mais plusieurs centres ont réalisé des progrès marqués dans les efforts qu'ils ont faits pour exercer un contrôle plus efficace sur ces dépenses.

Je ne connais pas de meilleur moyen d'activer l'embauchage au Canada à l'heure actuelle que de stimuler l'industrie du bâtiment. C'est la plus importante de nos industries productrices de marchandises durables, et les brusques fluctuations qui se produisent dans ce genre d'industrie sont la principale cause du vaste écart entre les bonnes et les mauvaises années sous le rapport de l'activité économique en général. Le volume des achats des marchandises de consommation se maintient d'une façon assez régulière, mais les industries qui produisent des choses durables ont une tendance à prendre des proportions anormales durant les périodes de grande activité pour tomber ensuite dans une stagnation relative quand arrivent les périodes de crise. Dans nulle autre industrie peut-être les fluctuations ne se font sentir autant que dans la construction. Il est difficile d'exagérer les mauvais

effets de cette extrême variabilité sur le bien-être général de la collectivité. La raison en est manifeste à quiconque se donne la peine de songer à la valeur en dollars des produits de l'industrie du bâtiment en temps normal; aux nombreuses industries qui produisent les matières premières et ouvrees nécessaires à la construction, comme le bois, le fer, l'acier, le ciment, la chaux, la brique, la pierre, le verre, les appareils de chauffage, la plomberie et beaucoup d'autres produits; au très grand nombre d'artisans spécialisés ou non que cette industrie emploie directement ou indirectement; et au fait que les effets qu'elle a sur l'embauchage et sur l'activité commerciale se font sentir dans toutes les régions du pays. On a souvent fait remarquer que c'est cette industrie qui a le plus souffert des assauts de la grande crise; que, de toutes nos industries importantes elle a été la plus lente à se remettre de la crise et que ses diverses branches sont celles où le chômage s'est fait le plus sentir. Durant les onze années écoulées entre 1921 et 1931, le chiffre moyen annuel de tous les contrats négociés pour des entreprises de construction au Canada a été de 370 millions de dollars; le total le plus bas durant ces onze ans, fut de 240 millions en 1921 et le total le plus élevé fut de 577 millions en 1929. Durant la pire année de la crise, en 1933, le total a baissé au-dessous de 100 millions de dollars, soit un fléchissement de 73 p. 100 par rapport à la moyenne des onze années. A partir de ce minimum, l'industrie du bâtiment s'est relevée lentement et ce mouvement d'ascension s'est accentué en 1937. Cette année-là, le chiffre total des contrats a été de 224 millions, soit 38 p. 100 de plus qu'en 1936. La valeur totale des contrats pour la construction de maisons d'habitation a atteint 56 millions, soit une augmentation de 31 p. 100 en grande partie attribuable au stimulant fourni par la loi fédérale sur le logement et par le plan de réfection des maisons. Cependant, même avec cette augmentation, le volume total de la construction en 1937 a encore été au-dessous de la moitié du total de 1930. Durant les cinq premiers mois de 1938, la construction a encore baissé, étant de 25 p. 100 moindre que durant la période correspondante de 1937.

L'expérience de plusieurs pays qui ont entrepris des projets de développement en ces dernières années a prouvé que seul le relèvement du revenu des nouveaux placements peut fournir une base durable à la reprise de l'activité commerciale. On a tenté plus d'une fois de stimuler la consommation au moyen de dépenses publiques ou en améliorant soudainement les conditions ouvrières, mais ces tentatives se sont avérées vaines dans chaque cas. Il est vrai qu'elles ont pro-

duit les forces motrices plus normales et permanentes qui sont nécessaires à une prospérité durable et elles ont tendu à imposer un fardeau trop lourd à la production, ce qui a donné un effet contraire à ce qu'on en attendait. De plus, nous avons pu constater plusieurs fois d'une façon concluante que les dépenses faites par l'Etat pour créer ou stimuler l'embauchage n'ont pas de résultats bienfaisants si elles se font sur une grande échelle et de façon à créer une atmosphère de crainte et d'incertitude. Il ne sert pas à grand'chose d'amorcer la pompe des entreprises commerciales par l'affectation de deniers publics si nous tarissons en même temps la source d'initiative des particuliers qui alimente le puits. La question de savoir si le régime des libres initiatives est le meilleur régime économique et social est discutable, mais tant que nous croirons en ce régime,—et peu d'entre nous ont entrevu d'autre régime acceptable,—nous devons suivre une politique qui lui permette de fonctionner en conformité des principes essentiels dont il s'inspire. Le plus important de ces principes veut que les particuliers décident de leur propre gré s'ils vont dépenser et consommer, ou économiser et effectuer un placement, ou économiser et thésauriser. Donc, si la réponse à la question de savoir si on construira ou agrandira des établissements, si on construira de nouvelles maisons et si l'industrie se développera ou languira dépend de la décision de dizaines de milliers d'individus qui sont des êtres libres et non des moutons enrégimentés, il s'ensuit que les gouvernements doivent avoir une ligne de conduite générale de nature à créer la confiance plutôt que la crainte et l'incertitude, à servir d'exemple, à donner des directives et des encouragements plutôt qu'à étouffer l'esprit d'initiative et à paralyser les nouvelles entreprises. Si pour créer des emplois nous nous engageons dans des dépenses entraînant des déficits excessifs, ou si de quelque autre façon, nous nous montrons insoucieux de nos obligations financières, nous constaterons certes que le nombre relativement minime d'emplois ainsi fournis se trouve plus que contre-balancé par un nouvel accroissement de chômage causé par le ralentissement de l'esprit d'initiative des particuliers. Sous notre régime économique, les dépenses de l'Etat ne peuvent suppléer à l'initiative des particuliers, et notre peuple n'est pas disposé à accepter l'autre système d'enrégimentation sous lequel toutes les dépenses seraient pour ainsi dire effectuées par l'Etat.

Ces principes et ces faits que j'ai énoncés au sujet de l'industrie du bâtiment sont les considérations qui ont engagé le Gouvernement à soumettre à l'approbation du Parle-

[L'hon. M. Dunning.]

ment le projet de loi tendant à favoriser les améliorations municipales et le programme élaboré de construction de logements que j'ai proposé l'autre jour. Deux articles du programme tripartite de construction de maisons tendent à rétablir un degré plus normal d'activité dans l'industrie du bâtiment, en éliminant les obstacles qui ont entravé l'esprit d'initiative des particuliers et en fournissant des facilités et des encouragements destinés à imprimer un plein essor aux énergies et aux ressources des diverses branches de cette industrie. La troisième partie assure une aide plus considérable de l'Etat, mais c'est dans le domaine des maisons à loyer modique où cette assistance directe de l'Etat ne risque pas de constituer une prime à la concurrence aux constructeurs particuliers, et de décourager la construction, au lieu de la stimuler. De plus, le programme prévoit en majeure partie une aide de l'Etat sous forme de prêts affectés à des entreprises productrices de nature rentable. Le pourcentage de pertes que pourront entraîner et qu'entraîneront certes ces prêts, sera amplement compensé, non seulement par les emplois créés dans la crise présente, mais encore par l'amélioration permanente des conditions d'existence de la population.

J'ai dit l'autre jour que le programme constitue un appel à l'industrie du bâtiment. Je renouvelle aujourd'hui cet appel avec toute l'énergie dont je suis capable. J'ajouterai que j'espère qu'il sera entendu. S'il l'est, on peut difficilement exagérer l'apport qui peut en résulter pour l'élimination du chômage, la galvanisation de notre vie économique entière et l'accroissement du revenu national.

Pendant que je traite d'une de nos principales industries de produits durables, qu'il me soit permis de dire que l'activité qui s'est manifestée dans nos fabriques de produits fondamentaux ou primaires est l'un des faits les plus encourageants du domaine industriel que l'on ait constatés durant l'année dernière. Le rendement des industries productrices de denrées primaires accusait en 1937 un gain de 13 p. 100 sur l'année précédente. L'industrie primaire du fer et de l'acier manifestait une reprise dans la demande domestique d'outillage industriel et de marchandises durables aussi bien qu'une accentuation marquée dans la demande venant du Royaume-Uni. La production de lingots d'acier accusait un gain de près de 26 p. 100 sur l'année précédente, alors que celle de fonte en gueuse dépassait 32 p. 100. L'indice de l'emploi dans cette industrie était en moyenne de 18 p. 100 supérieur à celui de l'année antérieure. Un déclin d'activité s'est manifesté depuis le début de l'année, mais il est intéressant de noter que, tandis que les aciéries américaines fonction-

ment à moins de 30 p. 100 de leur capacité, l'indice donné par le Bureau de la Statistique pour la production d'acier au Canada en avril était de 161.7 et pour la fonte en gueuse de 108.5 comparativement à des moyennes respectives de 178.1 et de 148.7 en 1929, année de très grande activité.

Cependant, l'industrie qui, au cours de l'année dernière, a donné et donne encore aujourd'hui la plus forte impulsion au mouvement ascendant de notre régime économique, c'est l'industrie minière. Elle établissait en 1937, pour la troisième fois consécutive, un nouveau record pour la valeur globale de son rendement. Attribuable en partie à un niveau plus élevé des prix durant la majeure partie de l'année, la production globale était évaluée à 457 millions de dollars, soit une augmentation de 26 p. 100 sur la valeur du rendement de 1936. La valeur de la production de cuivre s'est accrue de 77 p. 100, celle de nickel de 36 p. 100 et celle de plomb de 43 p. 100. La valeur de la production d'or s'est accrue de 9 p. 100 pour atteindre un total de 143 millions de dollars, soit plus du double de la valeur d'il y a huit ans passés. Bien que les prix, surtout ceux des bas métaux, aient été passablement inférieurs cette année et bien que nos exportations de nickel aux Etats-Unis aient souffert de la crise dans ce pays, la situation de l'industrie minière durant les quatre premiers mois de la présente année, comparativement au fléchissement qui s'est produit ailleurs, a certes été remarquable. L'indice du Bureau de la statistique relatif au rendement réel des gisements s'est accru de 18 p. 100 de janvier à avril et le chiffre du mois d'avril était supérieur de près de 15 p. 100 à celui d'avril 1937. Les augmentations relevées en avril de cette année surtout étaient remarquables, ce qui semble présager une impulsion nouvelle à la reprise économique générale que l'on peut attendre de cette industrie durant le reste de l'année. On estime, sous ce rapport, que trente nouvelles affineries d'or seront mises en exploitation en 1938, ce qui augmentera la capacité existante de production de plus de 11 p. 100.

La situation, au cours des quelques derniers mois, de cette autre industrie fondamentale qui repose sur notre production forestière a été moins encourageante. En 1937, il est vrai, une rapide expansion s'est produite dans la production de ses diverses branches, mais elle a été bien retardée par suite d'un concours de circonstances, dont le fléchissement de l'activité dans l'industrie anglaise du bâtiment, la réduction de la demande venant des Etats-Unis et d'Extrême-Orient, la rigueur de l'hiver en Colombie-Britannique et l'accumulation excessive des stocks dans au moins une

branche de cette industrie. La production de papier à journal a atteint en 1937 un record qui n'était pas éloigné de la limite pratique de capacité des usines; le volume total de l'année dépassait de plus de 14 p. 100 celui de 1936, mais on commença de constater dans le troisième trimestre la présence de stocks excessifs entre les mains des éditeurs américains, de sorte qu'il fallut réduire considérablement la production canadienne. Cependant, par suite du fléchissement marqué de la demande américaine en conséquence du marasme des affaires, cette industrie n'a pu procéder qu'avec lenteur à la liquidation de ses approvisionnements accumulés de papier à journal. Pendant les quatre premiers mois de 1938, la production globale des fabriques canadiennes de papier à journal était inférieure de 27 p. 100 à celle de la période correspondante de 1937 et la situation de l'industrie pourra être considérée comme satisfaisante si la production d'ensemble garde au cours de l'année une moyenne d'environ 65 p. 100 de la capacité des usines.

D'autres branches de l'industrie forestière se sont trouvées en meilleure posture. Les travaux d'exploitation forestière ont requis une augmentation de main-d'œuvre de 36.5 p. 100 en 1937, tandis que les scieries et les industries papetières accusaient une avance de 11 p. 100.

Le mesurage de bois abattu en Colombie-Britannique, lequel est un bon indice des opérations des scieries, accusait un gain de 7.5 p. 100, alors que la valeur des exportations de tous les produits du bois et du papier s'est accrue de 25 p. 100 pour atteindre un total de 263 millions de dollars. Pendant l'hiver, cependant, l'exploitation forestière a atteint de moindres proportions que pendant la saison précédente et le niveau général de l'activité est sans doute aujourd'hui sensiblement inférieur à celui de l'an dernier. Le 1er mai, le marché du travail enregistrait une augmentation de 12 p. 100 dans l'industrie de l'abatage du bois, comparativement au 1er mai 1937, mais accusait un fléchissement de presque 9 p. 100 dans le sciage et le débitage du bois. Les exportations de planches et madriers fléchirent de 20 p. 100 environ au cours des quatre premiers mois de 1938. Il est difficile de prévoir ce que sera la demande étrangère de bois d'œuvre durant le reste de l'année, mais la forte diminution des taux du fret maritime à destination des ports du Royaume-Uni, par rapport aux niveaux excessifs de 1937, permettra aux bois de la Colombie-Britannique de mieux concurrencer sur ce marché ceux des pays baltes. L'industrie du bois devrait être aussi l'une de celles qui bénéficieront le plus de l'essor que le projet de construction

de logements du Gouvernement vise à im-
primer à l'industrie du bâtiment.

Résumant la production nette de mar-
chandises et de services dans tous les domaines
de l'activité économique, nous arrivons au
revenu national global, ce critère de bien-être
national important entre tous. Par revenu
national, j'entends non pas les revenus du
gouvernement du Dominion, mais l'ensemble
des revenus individuels de toute la population.
Malheureusement, la statistique de notre re-
venu national, quoique la plus importante de
toutes les statistiques pour fins d'analyse ainsi
que pour arrêter les programmes d'action,
laisse fort à désirer aussi bien quant à sa
suffisance qu'au moment de sa disponibilité.
Je crois que le Bureau est en train de réviser
les méthodes de compilation de ses prévisions
et qu'il n'a pas encore achevé ses compilations
pour l'année 1937. Des prévisions prélimi-
naires provenant de sources officielles paraissent
indiquer, cependant, que le revenu national
du Canada s'est élevé à 4,830 millions de
dollars en 1937, soit une augmentation de 13
p. 100 sur la prévision révisée du Bureau pour
1936.

Je passe maintenant à plusieurs considéra-
tions qui revêtent d'abord un caractère
financier. En juillet dernier, l'indice des prix
de gros des marchandises a atteint un sommet
pour le mouvement récent qui n'est que de 12½
p. 100 inférieur au niveau moyen enregistré
en 1926. Une tendance descendante s'accusa
continuellement depuis lors, l'indice d'avril
représentant un fléchissement de presque 6 p.
100 par rapport au sommet de juillet dernier.
Ceci se compare à une diminution de 9 p. 100
dans le Royaume-Uni et d'environ 10 p. 100
aux Etats-Unis. Au cours des deux dernières
années, cependant, les écarts qui ralentissaient
et compromettaient l'équilibre de l'armature
des prix canadiens se sont sensiblement re-
dressés. Fait digne de remarque, par exemple,
bien que l'indice de l'ensemble des mar-
chandises était à 82.3 en avril de cette année,
celui des produits agricoles canadiens était à
82.5 et celui des marchandises ouvrees ou
semi-ouvrees à 81.3. En d'autres termes,
l'équilibre normal entre les prix des produits
agricoles et ceux des autres produits s'est
rétabli.

Le cours des actions ordinaires a accusé un
fléchissement prononcé. Le marché canadien
des valeurs a essuyé toute la furie de l'ouragan
qui a balayé la bourse de New-York l'automne
dernier, et les cours des valeurs sont à peu près
sur un pied d'égalité dans les deux pays. Cela
malgré le rendement fort satisfaisant de l'en-
semble des entreprises d'affaires canadiennes
l'an dernier. Un bordereau récent des béné-
fices nets de 522 sociétés d'affaires pour l'année
financière terminée en 1937 montre un total

[L'hon. M. Dunning.]

supérieur à 450 millions de dollars, soit une
augmentation de 17 p. 100 sur les béné-
fices nets globaux de ces mêmes sociétés
au cours de l'année précédente. Il est tout
naturel, toutefois, que nos marchés financiers
suivent New-York de près. Abstraction faite
des corrélations importantes d'ordre com-
mercial dont j'ai déjà parlé, chaque année
plusieurs centaines de millions de dollars de
titres s'échangent du nord au sud entre les
centres financiers de ce continent. On a
établi des rouages efficaces en vue de faciliter
ces transactions et l'échange quotidien de
communications entre courtiers et établisse-
ments financiers les a portés à envisager d'un
point de vue commun les perspectives d'af-
faires. Il va sans dire que cela comporte des
dangers aussi bien que des avantages. Il est
possible que nos dirigeants dans le monde des
finances et du commerce cèdent au décourage-
ment lorsque la situation ne justifie pas un
tel état d'esprit, et ce qui est plus important,
s'il arrive que, pour une raison quelconque,
un domaine particulier de notre économie
nationale cesse d'inspirer confiance aux
épargnistes de l'Amérique du Nord, il pourra
se produire au Canada, du jour au lendemain,
un exode de capitaux, et nos marchés financiers
pourront devenir inondés de valeurs cana-
diennes détenues à l'étranger. Heureusement,
l'épargniste américain n'a aucun motif de
perdre la confiance que lui inspire indubitable-
ment le Canada, et qui est fondée sur une
longue expérience, mais il incombe à ceux qui
ont la direction des affaires financières dans
notre pays de tenir compte de ces considéra-
tions.

Au cours de l'année écoulée, le marché des
obligations au Canada a été dans un état in-
comparablement meilleur que le marché des
actions. En 1937, les autorités fédérales, pro-
vinciales et municipales, de même que cer-
taines sociétés particulières, ont vendu des
obligations pour une valeur globale de \$701-
700,000 dont \$225,600,000 représentaient des
fonds nouveaux et \$476,100,000 étaient destinés
à des remboursements. Au cours du premier
trimestre de 1938, le total des obligations
mises en vente s'est élevé à \$162,100,000, dont
\$76,800,000 constituaient de nouveaux fonds,
le reste devant servir à des remboursements.
Ce sont là des totaux considérables pour un
pays à faible population, et cela indique l'état
satisfaisant du marché des capitaux. A l'heure
actuelle, les intérêts sur les obligations du
Dominion sont plus bas qu'à toute autre
époque de notre histoire, abstraction faite
d'une courte période en 1936. En discutant un
autre point, je fournirai des détails au sujet
des conditions favorables dans lesquelles le
gouvernement fédéral a pu effectuer un fort
volume de financement l'an dernier.

Si l'on examine les statistiques publiées par la Société des Nations au sujet des taux de rendement des obligations émises par divers états, on est surpris de constater que parmi tous les pays du monde, seuls les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Suède et la Suisse peuvent vendre les obligations de leurs gouvernements respectifs moyennant un taux de rendement aussi bas que celui que comportent les obligations du gouvernement canadien. Ce fait est d'autant plus remarquable que ce sont là d'importants pays créanciers, alors que le Canada est un des principaux pays débiteurs du monde, c'est-à-dire que plus de capitaux étrangers y ont été placés que dans la plupart des autres pays. En établissant de telles comparaisons, il importe de s'assurer si les dates d'échéances, les taux d'intérêt et les exemptions d'impôts sont raisonnablement comparables. Récemment, la cote indiquait le taux de rendement suivant sur une obligation de l'Etat remboursable dans un délai de 17 à 19 ans sur les marchés domestiques des pays mentionnés: Canada, 3.01 p. 100; Royaume-Uni, 3.09 p. 100; Australie, 3.76 p. 100; Nouvelle-Zélande, 4.31 p. 100; Afrique du Sud, 3.45 p. 100; Etats-Unis, 2.56 p. 100, mais cette dernière émission était exempte d'impôt. On n'a pu obtenir de cote comparable dans le cas de la France, mais en mars ce dernier pays vendait ses rentes perpétuelles moyennant un rendement de 4.43 p. 100, alors que les obligations perpétuelles du Canada rapportaient moins de 3.40 p. 100.

J'ai en outre fait faire certains calculs indiquant pour la date la plus récente dont les statistiques nous soient connues, le taux moyen d'intérêt payé sur la dette active de plusieurs pays importants. Dans le cas du Canada le taux moyen sur sa dette active, y compris les billets du Trésor, et compte tenu des effets qu'a produits l'emprunt de conversion lancé à Londres en janvier dernier, était de 3.53 p. 100. Vu que le volume de bons du trésor non remboursés et autres dettes à court terme varie considérablement entre les différents pays et qu'il est parfois impossible d'obtenir des renseignements au sujet de ces dettes à court terme, je me servirai aux fins de comparaison, du taux moyen sur la dette du Canada, exception faite des billets du Trésor. Le 31 mars 1938, ce taux s'établissait à 3.67 p. 100. Comparons-le aux pourcentages suivants d'autres pays: le Royaume-Uni, 3.56 p. 100; les Etats-Unis, 2.69 p. 100 (mais je fais de nouveau remarquer que les titres américains sont exempts d'impôts); la Nouvelle-Zélande, 3.79 p. 100; l'Afrique du Sud, 3.92 p. 100; l'Australie, 3.98 p. 100; et la France, 4.36 p. 100. A mon sens, les Canadiens peuvent à juste titre s'enorgueillir d'une telle comparaison.

Il serait peut-être intéressant, monsieur l'Orateur, de faire une autre comparaison avec le Commonwealth australien. Les opinions varient souvent dans notre pays, sur le point de savoir si nous aurions dû suivre l'exemple du gouvernement australien, en 1931, alors que ce dernier diminuait le taux d'intérêt sur ses obligations en cours de 22½ p. 100 en moyenne. Je n'ai pas l'intention de déclarer s'il eût été sage pour le Canada d'adopter une telle ligne de conduite en 1931 ou en 1932, mais je ferai remarquer qu'à la date du 30 juin 1931, antérieurement à ce convertissement d'obligations, en Australie, le taux moyen d'intérêt sur la dette active de l'Australie était de 5.25 p. 100, tandis que le 30 juin dernier, ce taux était de 3.93 p. 100, soit une diminution de 25.1 p. 100 du taux moyen sur la dette de ce pays. D'autre part, le taux moyen d'intérêt sur la dette active du Canada, s'établissait le 31 mars 1931 à 4.98 p. 100, alors que le taux correspondant aujourd'hui est de 3.53 p. 100, ou 29.1 p. 100 de moins au Canada. C'est-à-dire qu'en suivant une ligne de conduite différente, mais plus conforme à la normale, le Canada s'est vu en mesure de réduire le taux moyen d'intérêt à un chiffre comparativement plus bas que celui de l'Australie.

Pour les fins de mon exposé, je désirerais mentionner deux autres faits. D'abord, la réduction arbitraire de l'intérêt en Australie s'appliquait uniquement aux obligations du gouvernement détenues dans ce pays-là, et il était facile pour eux de suivre cette méthode, vu que dans ce pays c'est une pratique établie d'émettre des obligations à titre nominatif, plutôt que des obligations au porteur et des obligations remboursables sur demande en deux devises ou plus. En second lieu, cette politique n'était qu'une partie d'un vaste programme destiné à diminuer tous les frais, y compris les salaires, dans une proportion à peu près semblable.

De plus, cette proposition de convertissement avait tout d'abord été agréée, et ce n'est qu'après que l'on eut obtenu le consentement de 91 p. 100 des détenteurs d'obligations, que la conversion devint obligatoire pour la proportion de 3 p. 100 qui s'y étaient opposés et les autres 6 p. 100 qui ne s'étaient pas prononcés. Le Canada a adopté pour ligne de conduite de toujours offrir aux porteurs d'obligations la libre conversion de leurs titres, au fur et à mesure qu'ils échoient ou deviennent rachetables. Cette méthode a donné des résultats plus que satisfaisants. J'ai déjà démontré dans quelle mesure nous avons réussi à diminuer le taux moyen de l'intérêt sur notre dette active. Cependant, comme les taux d'intérêts ne représentent que des chiffres peu élevés, il peut être assez difficile d'en

saisir la signification exacte. Qu'on me permette d'exposer les faits d'une autre façon. La valeur totale de nos obligations, débentures et bons du trésor était, au 31 mars 1936, d'environ 3,315 millions de dollars. Ce qui représente une augmentation, depuis 1930, de 1,031 millions due en grande partie aux dépenses urgentes effectuées à cause de la crise. Le service annuel de l'intérêt sur cette dette, au 31 mars dernier, était de \$117,063,000, chiffre inférieur à celui de toute fin d'exercice depuis la guerre, à la seule exception du 31 mars 1930. Le service de l'intérêt sur la dette consolidée se chiffrait alors par \$114,577,000. On doit se rappeler que depuis 1930, nous avons augmenté considérablement nos prêts et nos placements productifs, lesquels, au 31 mars 1938, représentaient un crédit compensateur pour le Trésor de \$5,470,000 sous forme d'intérêts à recevoir. Si on déduisait cette somme, le chiffre net de l'intérêt sur la dette consolidée serait moins élevé qu'il ne l'était en aucun temps depuis la grande guerre, bien que la dette publique même ait augmenté d'un milliard depuis 1930.

Je veux maintenant résumer l'exposé que je viens de faire. En premier lieu nous avons réussi à faire baisser nos taux d'intérêt sur les emprunts courants à des pourcentages comparables à ceux des plus vieux et des plus riches pays du monde. En deuxième lieu, nous avons pu réduire le taux moyen de l'intérêt que nous payons sur la dette consolidée à environ 3½ p. 100, bien qu'une forte partie de cette dette ait été contractée au cours des années passées, quand les taux d'intérêt étaient sensiblement plus élevés qu'ils le sont aujourd'hui, ce qui représente encore une situation comparable à celle des plus vieux et des plus riches pays. En dernier lieu, en dépit du fait qu'au cours des années de crise le chiffre de notre dette consolidée s'est accru de plus d'un milliard de dollars, le fardeau que représente le service annuel de l'intérêt est moins lourd qu'en toute autre année depuis la guerre où la dette était moins considérable, sauf en 1930. Je suis d'avis que ce n'est pas un mince succès pour un jeune pays débiteur. C'est le résultat de la prudente administration des finances de l'Etat, du souci constant de chercher à équilibrer le budget le plus tôt possible, de la situation saine du marché monétaire et aussi d'une politique monétaire facilitant le crédit et efficacement appliquée.

Certains gens, naturellement, semblent croire que le Gouvernement ne devrait pas payer d'intérêt du tout ou devrait créer de la monnaie ne comportant aucune obligation dans le but de financer les dépenses, ou encore de racheter sa dette portant intérêt ou d'accomplir ces deux choses à la fois. On ne peut croire que cette vieille erreur persiste encore

[L'hon. M. Dunning.]

après tant de démonstrations historiques de ses nombreuses conséquences dévastatrices. Je n'attache peut-être pas assez d'importance à l'appel insidieux d'un programme qui promet de faire quelque chose de rien, bien que je doive admettre que si un programme de ce genre offre des attraites séducteurs pour quelqu'un, c'est bien pour un ministre des finances. Combien plus légère serait ma tâche si je pouvais tirer sur les économies accumulées du peuple canadien sans avoir à payer de l'intérêt en retour! Ou encore, si je pouvais faire indirectement la même chose en émettant du crédit garanti par nos richesses naturelles, c'est-à-dire, les fermes, les forêts, les mines et les manufactures qui possède individuellement le peuple canadien et non le gouvernement fédéral. On me critique parfois parce que je n'accepte pas la prétendue "nouvelle doctrine économique", laquelle est, de fait, vieille de plusieurs siècles. Elle remonte à ce monarque qui, trouvant ardue la tâche de remplir les coffres royaux par les impôts, essaya de chiper les fonds dont il avait besoin des goussets de ses sujets par l'avilissement de la monnaie. Lors de l'inauguration de ce système, cet avilissement de la monnaie imprima un stimulant temporaire au commerce, parce qu'il y avait en circulation un plus grand nombre de pièces de monnaie, quoique chacune de ces pièces eussent une valeur intrinsèque moins élevée. Mais, quand les premiers nuages se furent dissipés on se rendit compte du résultat net, à savoir que le souverain avait obtenu une plus grande part du produit du travail de son peuple. Il peut se faire que notre système d'impôts ne soit pas le plus scientifique, mais au moins on a cherché et on cherche encore à le rendre de plus en plus équitable. L'expédient dont je viens de parler prend différentes formes, mais rien n'est plus certain que ceci: sous l'une quelconque de ses formes il constitue le système d'impôt le plus injuste et le moins équitable qui se puisse imaginer. Ce n'est pas tout, mais l'expansion inflationniste de la monnaie et du crédit qu'il veut établir est de nature à donner lieu à des opérations de spéculation peu saines et à avoir pour résultat l'expansion excessive d'industries particulières. Lorsque les arrangements défectueux deviennent trop sensibles, la prospérité due à la spéculation s'effondre toujours et le marasme fait son apparition. Nous avons, certes, monsieur l'Orateur, trop souffert des résultats inflationnistes de la guerre et de ses conséquences pour nous lancer délibérément une fois encore dans l'exécution d'un tel programme.

Ce n'est pas là ce qui nous donnera une saine et vigoureuse prospérité. Il n'y a pas bien longtemps j'avais l'occasion de discuter

dans cette Chambre la politique monétaire suivie par notre pays depuis quelques années et d'indiquer pourquoi, à mon avis, cette politique était bien conçue. Ce fut une politique monétaire facilitant le crédit et destinée à compenser toute tendance de déflation et à faire en sorte qu'une somme suffisante de monnaie et de crédit soit disponible pour satisfaire les besoins de l'industrie et du commerce. Son objet général a été de porter la production à son plus haut degré de rendement et de stabilité, tout en maintenant le chômage à son plus bas niveau possible. L'habileté qui a marqué l'exécution de ce programme d'action s'est révélée en ce que, bien que le numéraire et le crédit aient augmenté à un rythme rapide, le relèvement notable à la fois de la production et des échanges commerciaux s'est produit sans heurt et sans excès de spéculation, sans non plus que se manifeste aucune autre caractéristique dangereuse dans notre économie. Il faut attribuer à la politique monétaire, au moins en partie, l'état favorable et solide de notre économie interne dont j'ai parlé. Ayons confiance, monsieur l'Orateur, qu'elle s'adaptera aussi bien aux circonstances qui pourront se révéler dans l'avenir.

Au cours de cet exposé de l'état économique du pays durant l'année dernière, je me suis efforcé de relever les diverses influences qui se sont fait sentir. Le résultat net de ces tendances opposées déterminera la courbe des affaires au Canada d'ici à la fin de l'année. Parmi les indices défavorables, relevons deux éléments dont nous ne pouvons ni modifier ni prévoir les effets. Je veux parler des progrès de la dépression économique à l'étranger et des événements de la politique internationale. Espérons que les affaires ne pourront atteindre un niveau plus bas, aux Etats-Unis, et que les mesures qui y ont été amorcées ou qu'on y prend à l'heure actuelle provoqueront une reprise avant la fin de l'année. Dans le Royaume-Uni et d'autres pays européens, l'intensification du réarmement devrait exercer une influence favorable d'ici quelque temps du moins, bien que personne, ici, n'entrevoie avec confiance les résultats lointains d'une activité qui comporte une telle concentration des ressources des grandes puissances en vue de la préparation à la guerre. Les prédictions sont moins faciles encore, dans le domaine politique. Le sens des réalités nous force à envisager carrément la possibilité de graves dangers. Espérons toutefois que les éléments qui concourent à la préservation de la paix nous assureront ce résultat, tout en sauvegardant la liberté.

Toute amélioration de l'état de choses existant à l'étranger accroîtra l'action des tendances favorables qui se manifestent chez nous. Je le répète, notre économie interne est saine, l'équilibre de l'ensemble de nos prix est assez ferme, les disponibilités en matière de crédit suffiront aux progrès possibles, et notre population ne devrait pas se livrer à la crainte ni à l'incertitude. La diminution dans le rendement de nos principales industries a été minime, compte tenu du marasme existant ailleurs. Depuis le mois de février, l'indice du volume matériel de nos échanges est à la hausse. En outre, il se manifeste des éléments d'une réelle importance et de nature à accentuer notablement la reprise économique plus tard, cette année. Le plus important se trouve dans la perspective plus assurée d'une bonne récolte de froment et d'un état favorable de l'agriculture en général. On peut compter aussi que l'exploitation minière contribuera à la reprise des affaires. Enfin, par suite du programme adopté par le Gouvernement à l'égard de la construction de logements, des travaux municipaux, de la préservation et de la mise en valeur des ressources nationales, j'ai confiance que, au cours des mois prochains, nous assisterons à une reprise plus vigoureuse des métiers du bâtiment et des nombreuses industries qui en dépendent. Voilà des influences qui s'exercent puissamment dans le sens de la reprise et qui rendront la présente année assez satisfaisante, à condition que tous les éléments de la population y mettent franchement du leur.

II

Comptes publics, 1937-1938

Passant maintenant aux comptes publics, monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire qu'à cause de la date tardive à laquelle ce budget est présenté je suis en mesure de donner les chiffres presque définitifs de la dernière année financière au lieu de ne citer que des chiffres approximatifs comme il est généralement nécessaire de le faire. Je vais suivre la procédure adoptée l'année dernière et consigner d'abord au harsard, avec la permission de la Chambre, un certain nombre de tableaux contenant un résumé complet des recettes et des dépenses classées sous les rubriques habituelles, ainsi que le déficit global ou l'augmentation de la dette nette pour l'année financière 1937-1938, et les chiffres comparatifs pour les quatre années financières antérieures.

ÉTAT DES RECETTES POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES

(en milliers de dollars)

—	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
	\$	\$	\$	\$	\$
Recettes fiscales—					
Douanes, droits d'importation.....	66,305	76,562	74,004	83,771	93,456
Accise.....	35,494	43,190	44,410	45,957	52,037
Revenus des taxes de guerre—					
Banques.....	1,336	1,369	1,281	1,210	1,107
Compagnies d'assurance.....	742	750	761	775	867
Impôt sur le revenu.....	61,399	66,808	82,710	102,365	120,366
Taxe de vente.....	61,392	72,447	77,552	112,832	138,054
Importations par fabricants, droit de timbre, taxe sur le transport, etc.....	45,184	39,745	35,181	39,641	42,765
Taxes sur l'or.....	—	3,573	1,413	—	—
Rendement total des impôts.....	271,852	304,444	317,312	386,551	448,652
Recettes non fiscales—					
Loi des grains du Canada.....	1,236	1,205	1,213	1,192	680
Gazette du Canada.....	56	47	49	48	47
Canaux.....	878	838	890	1,004	1,866
Casuelles.....	3,622	4,337	4,636	6,270	6,598
Immigration chinoise.....	6	6	6	7	2
Terres fédérales.....	440	485	542	646	692
Inspection de l'éclairage électrique.....	178	90	295	134	209
Amendes et confiscations.....	39	43	42	56	60
Pêcheries.....	76	96	91	93	88
Inspection du gaz.....	149	139	147	152	162
Inspection des assurances.....	11,148	10,963	10,614	11,231	13,120
Intérêts sur placements.....	419	516	458	478	541
Marine.....	208	218	222	263	336
Caisse des marins.....	188	181	187	205	206
Collège militaire.....	20	20	20	20	20
Pensions militaires, recettes.....	105	174	178	187	194
Terres de l'artillerie.....	18	16	16	15	16
Droits de brevet et d'auteur.....	429	426	455	464	452
Pénitenciers.....	98	74	68	62	63
Postes.....	30,893	31,248	32,508	34,275	35,546
Prime, escompte et change.....	—	752	36	—	27
Travaux publics.....	250	254	251	274	318
Licences de radio.....	1,291	1,487	1,574	990 ()	— (1)
Pensions des officiers de la R.G.C.C.....	12	9	11	10	11
Poids et mesures.....	400	407	401	396	393
Total des recettes non fiscales.....	52,219	54,031	54,910	58,478	61,647
Recettes ordinaires totales.....	324,071	358,475	372,222	445,029	510,299
Recettes spéciales—					
Recettes diverses.....	409	3,397	320	(2) 8,464	3,009
Autres crédits—					
Remboursements au compte du capital.....	90	80	27	616	1,542
Crédits aux comptes improductifs.....	91	21	27	45	819
Crédits nets résultant de divers règle- ments dans les comptes de chemin de fer autorisés par la Loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 1937.....	—	—	—	—	1,023
Total des recettes et crédits spéciaux.....	590	3,498	374	9,125	6,393
Grand total des recettes.....	324,661	361,973	372,595	454,154	516,692

(1) Montant des permis de radio déposé au crédit de la Société Radio-Canada à partir de novembre 1936.

(2) Y compris \$8,000,000 provenant de la Commission canadienne du blé et devant être imputés comme compensation partielle, sur les déboursés, en 1935-1936, au sujet des pertes sur les opérations de 1930 du syndicat des blés et les opérations de stabilisation.

ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PAR PRINCIPALES CATÉGORIES ET PAR SERVICES

(en milliers de dollars)

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—					
Agriculture.....	6,996	7,107	9,399	8,741	9,017
Bureau de l'auditeur général.....	376	377	429	423	463
Commission du service civil.....	221	221	259	305	358
Affaires extérieures, y compris bureau du premier ministre.....	974	1,427	1,290	1,341	1,450
Finances—					
Intérêt sur la dette publique.....	139,725	138,533	134,549	137,410	132,118
Frais d'émission d'emprunts.....	2,550	2,890	3,577	3,839	4,555
Primes d'escompte et de change (mon- tants nets).....	167	—	—	400	—
Subsides aux provinces.....	13,728	13,769	13,769	13,735	13,735
Subventions spéciales aux provinces.....	1,600	1,600	3,975	3,225	7,475
Autres subventions et contributions.....	396	467	736	540	580
Pensions civiles et retraites.....	1,032	943	854	787	995
Contribution de l'Etat à la caisse de retraite.....	1,986	1,948	1,875	2,019	2,065
Pensions de vieillesse.....	12,314	14,942	16,764	21,149	28,653
Dépenses générales.....	3,152	3,939	3,735	3,579	3,635
Pêcheries.....	1,596	1,641	1,710	1,691	1,850
Bureau du secrétaire du Gouverneur gé- néral.....	136	133	138	143	144
Assurances.....	152	156	163	172	187
Justice.....	2,711	2,718	2,748	2,773	2,507
Pénitenciers.....	2,677	2,667	2,377	2,372	2,577
Travail.....	561	581	660	720	706
Enseignement technique.....	129	91	99	76	49
Rentes viagères de l'Etat (pour mainte- nir la réserve).....	184	146	272	541	(1) 5,000
Service législatif—					
Chambre des communes.....	986	1,796	1,486	1,760	1,516
Bibliothèque du Parlement.....	69	71	76	75	79
Sénat.....	286	491	491	587	536
Dépenses générales.....	62	95	55	73	57
Bureau du cens électoral fédéral.....	—	1,545	498	53	76
Directeur général des élections, y com- pris frais d'élection.....	32	146	1,089	72	45
Mines et Ressources—					
Administration.....	—	—	—	—	(2) 1,518
Immigration et colonisation.....	1,374	1,269	1,322	1,313	1,163
Affaires indiennes.....	4,380	4,362	4,869	4,904	4,897
Intérieur.....	2,857	2,750	2,939	2,887	—
Terres, parcs et forêts.....	—	—	—	—	1,875
Levés et travaux de génie.....	—	—	—	—	941
Mines et Commission de géologie.....	909	965	1,040	1,135	658
Loi relative au transport de la houille et du combustible du Canada.....	2,772	2,124	2,103	2,277	2,521
Défense nationale—					
Service de la milice.....	8,773	8,853	10,141	11,346	17,223
Service naval.....	2,171	2,222	2,380	4,763	4,372
Service de l'air.....	1,685	2,258	3,777	5,822	10,018
Divers services.....	847	847	879	992	1,147
Revenu national (y compris l'impôt sur le revenu).....	10,360	10,166	10,963	11,205	11,870
Pensions et Santé nationale—Traitements et soins ultérieurs aux vétérans.....	9,571	10,127	11,060	11,579	12,152
Pensions de guerre et militaires.....	42,923	43,232	42,790	43,067	42,240
Division de la Santé.....	802	809	993	873	914
Postes.....	30,554	30,252	31,438	31,906	33,762
Conseil privé.....	49	46	46	45	48

(1) Il ne s'agit là que d'un chiffre approximatif fixé en attendant que le ministère du Travail ait fourni des chiffres définitifs basés sur des calculs actuariels.

(2) Avant 1937-1938, les dépenses générales d'administration n'étaient pas séparées des autres dépenses des services respectifs des ministères qui ont été fusionnés pour former le ministère des Mines et Ressources et le ministère des Transports.

**ÉTAT DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PAR
PRINCIPALES CATÉGORIES ET PAR SERVICES—*suite***

(en milliers de dollars)

—	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—<i>fin</i>					
Archives publiques.....	157	209	165	160	170
Impressions et papeterie publiques.....	172	368	169	169	161
Travaux publics.....	10,827	9,905	12,945	14,519	12,385
Gendarmerie royale canadienne.....	5,528	5,970	6,165	5,635	6,308
Secrétariat d'Etat.....	387	395	705	655	692
Commission de l'Etablissement agricole des soldats.....	810	746	762	806	801
Ministère du Commerce.....	3,007	3,057	3,458	5,523	4,070
Lois des grains du Canada.....	1,759	1,679	1,848	1,739	1,675
Subventions postales et maritimes.....	2,221	2,274	2,426	2,120	2,029
Transports—					
Administration.....	—	—	—	—	(1) 358
Service aérien.....	—	—	—	—	(2) 2,961
Marine.....	5,439	5,742	5,857	5,614	4,308
Société Radio-Canada.....	1,025	1,249	1,500	878	—
Chemins de fer et canaux.....	3,315	4,581	4,250	4,019	3,927
Loi relative aux tarifs—marchandises des Provinces maritimes.....	1,989	2,529	2,348	2,506	3,182
Fonds des passages à niveau des che- mins de fer.....	310	275	128	54	180
Total des dépenses ordinaires.....	351,771	359,701	372,539	387,112	410,954
DÉPENSES IMPUTABLES SUR LE CAPITAL					
Canaux.....	1,986	338	458	52	—
Chemins de fer.....	754	526	287	203	71
Travaux publics.....	3,840	6,243	5,799	3,237	4,359
Total des dépenses du compte du capital.....	6,580	7,107	6,544	3,492	4,430
DÉPENSES SPÉCIALES					
Loi de l'Allègement du chômage, 1930.....	4	2	26	—	—
Loi de l'Allègement du chômage, 1931.....	564	52	26	—	—
Loi de l'Allègement du chômage, 1932.....	6,948	399	111	—	—
Loi de l'Allègement du chômage, 1933.....	28,382	2,420	494	—	—
Loi de l'Allègement du chômage, 1934.....	—	49,114	1,152	—	—
Loi de l'Allègement du chômage, 1935.....	—	—	48,027	—	—
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE SPÉCIAL DES DÉPENSES					
Administration—					
Lois d'Allègement du chômage de 1936 et 1937.....	—	—	—	194	378
Octrois et secours aux provinces.....	—	—	—	28,930	19,493
Contribution du Dominion aux entreprises fédérales-provinciales.....	—	—	—	12,692	8,841
Entreprises fédérales.....	—	—	—	23,554	13,911
Facilités de transport aux régions miniè- res.....	—	—	—	1,221	1,324
Travaux de secours pour l'entretien des lignes de chemin de fer.....	—	—	—	2,662	—
	35,898	51,987	49,836	69,253	43,947

(2) Avant 1937-1938, les dépenses générales d'administration n'étaient pas séparées des autres dépenses des services respectifs des ministères qui ont été fusionnés pour former le ministère des Mines et Ressources et le ministère des Transports.

(2) Avant 1937-1938, les dépenses de l'aviation civile, qui constitue maintenant la division du service aérien du ministère des Transports, étaient incluses dans les dépenses de la division du service aérien du ministère de la Défense nationale.

[L'hon. M. Dunning.]

**ÉTATS DES DÉPENSES DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES FINANCIÈRES PAR
PRINCIPALES CATÉGORIES ET PAR SERVICE—fin**
(en milliers de dollars)

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
	\$	\$	\$	\$	\$
Assistance spéciale aux zones desséchées de l'Ouest—					
Secours direct.....	—	—	—	5,144	11,925
Nourriture et fourrage y compris les frais de transport.....	—	—	—	3,517	11,352
Frais de transport des bestiaux.....	—	—	—	90	—
Frais de vente des bestiaux.....	—	—	—	—	337
Achat et distribution d'aliments.....	—	—	—	—	971
	—	—	—	8,751	24,585
Loi sur la construction d'ouvrages publics..	—	8,673	29,581	—	—
Loi sur la péréquation des paiements pour la récolte du blé de 1930.....	—	—	6,600	—	—
Perte sur les opérations de 1930 du syndicat des blés et les opérations de stabilisation. Paiement à la Commission canadienne du blé de la dette nette assumée au 2 décembre 1935.....	—	—	15,856	—	—
Perte sur les opérations du syndicat de l'avoine de 1930 résultant de la garantie d'avances bancaires à la Canadian Co-operative Wheat Producers Limited.....	—	—	174	—	—
Total des dépenses spéciales.....	35,898	60,660	102,047	78,004	68,532
ENTREPRISES DE L'ÉTAT					
Pertes imputées au fonds consolidé—					
Chemins de fer nationaux, non compris les lignes de l'Est.....	52,264	42,590	41,796	37,449	37,882
Lignes de l'Est.....	6,692	5,818	5,625	5,854	4,464
Paquebots de l'État.....	—	—	270	—	—
Commission des ports.....	—	—	1,126	250	289
Lignes aériennes Trans-Canada.....	—	—	—	—	111
Imputation totale au fonds consolidé.....	58,956	48,408	48,817	43,553	42,746
Prêts et avances improductifs—					
Paquebots de l'État.....	(¹) 14	487	(¹) 333	(¹) 1,754	104
Commission des ports.....	2,110	1,242	2,456	2,419	1,983
Total des avances improductives.....	2,096	1,729	2,123	665	2,087
Total pour les entreprises de l'État.....	61,052	50,137	50,940	44,218	44,833
AUTRES RÉDUCTIONS					
Dépréciation de valeurs d'actif imputables au fonds consolidé—					
Réduction des prêts aux soldats-colons et aux autres colons.....	1,766	460	488	628	750
Pertes annuelles établies aux comptes des graines de semence et de l'allègement du chômage, ministère des Mines et des ressources.....	91	21	27	44	14
Annulation de la Commission canadienne du prêt agricole—Capital-actions.....	—	—	—	20	10
Billets du Trésor, province du Manitoba..	—	—	—	—	805
Comptes improductifs—					
Avances au Pacifique-Canadien (lois d'allègement du chômage).....	1,000	—	—	—	—
Valeurs productives transférées à l'actif improductif.....	—	11	—	(²) 18,487	139
Total des autres réductions.....	2,857	501	515	19,179	1,718
Grand total des dépenses.....	458,158	478,106	532,585	532,005	530,467

(1) Crédit.

(2) Contribution du fédéral au programme facultatif de rajustement des dettes en voie d'exécution dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, en ce qui concerne les secours accordés jusqu'au 1er janvier 1935 par le fédéral dans la région atteinte par la sécheresse: Manitoba, \$805,000; Saskatchewan, \$17,682,000.

ÉTAT SOMMAIRE DES RECETTES ET DÉPENSES

(en milliers de dollars)

—	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
	\$	\$	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires.....	351,771	359,701	372,539	387,112	410,954
Recettes ordinaires.....	324,071	358,475	372,222	445,029	510,299
Déficit (—) ou surplus (+) au compte ordinaire.....	-27,700	-1,226	-317	+57,917	+99,345
Dépenses spéciales.....	35,898	60,660	102,047	78,004	68,532
Moins les recettes spéciales.....	409	3,397	320	8,464	3,009
Balance.....	35,489	57,263	101,727	69,540	65,523
Plus les dépenses au compte de capital.....	6,580	7,107	6,544	3,492	4,430
Plus les entreprises de l'Etat.....	61,052	50,137	50,940	44,218	44,833
Plus les autres dépenses.....	2,857	501	515	19,179	1,718
	105,978	115,008	159,726	136,429	116,504
Moins les autres crédits.....	181	101	54	661	3,384
	105,797	114,907	159,672	135,768	113,120
Plus le déficit ou moins le surplus tel qu'indiqué plus haut.....	27,700	1,226	317	57,917	99,345
Déficit global ou accroissement de la dette nette.....	133,497	116,133	159,989	77,851	13,775

Revenu de 1937-1938

Pour l'année financière 1937-1938 notre revenu dû aux impôts et toutes autres sources s'établit à \$516,692,000, montant qui dépasse de quelque \$62,538,000 celui de l'année précédente, et de \$55,835,000 celui de l'année-record de 1928-1929. Le revenu global de 1937-1938, de 65 p. 100 plus élevé que celui de 1932-1933, montre bien quelle a été l'importance de notre rétablissement économique depuis les pires heures de la crise.

Le revenu global dû aux impôts représente \$448,652,000, soit 62 millions de plus que l'année précédente. Chacune des sources importantes de l'impôt a participé à cette augmentation.

Pour la deuxième année consécutive le revenu de la taxe de vente reste le plus important de tous. Il s'établit à \$138,054,000, soit \$25,222,000 au-dessus de l'année précédente. Cette augmentation est à peu près l'effet exclusif du plus fort volume d'affaires et du niveau plus élevé des prix, puisque la taxe est demeurée la même depuis le 1er mai 1936.

L'impôt sur le revenu qui, avec la taxe de vente, fournissent plus de la moitié du revenu global de l'impôt, occupe le deuxième rang par ordre d'importance. Les recettes de cette source s'établissent à \$120,366,000, soit 18 millions de plus que l'an dernier, et constituent d'emblée un record. Rien ne saurait

mieux montrer, monsieur l'Orateur, quelles améliorations sensibles accusent les revenus tant des particuliers que des compagnies. Le total se décomposera ainsi qu'il suit: des compagnies, \$69,769,000; des individus, \$40,445,000; et de la taxe de 5 p. 100 sur les intérêts et les dividendes, \$10,152,000.

Les droits d'accise, prélevés surtout sur les spiritueux et le tabac, sont en augmentation de \$6,080,000 sur l'année précédente et s'établissent à \$52,037,000.

Les droits de douane, qui ont rapporté \$93,456,000, accusent une forte augmentation sur l'année dernière alors que leur total avait atteint \$83,771,000. Encore qu'ils soient bien inférieurs aux chiffres élevés de 1929 et 1920, notons que la proportion d'importations admises en franchise absolue est, à l'heure actuelle, plus considérable que jamais depuis le début du siècle. Les deux années où les recettes furent si élevées, soit 1929 et 1920, par exemple, les marchandises admises en franchise ne constituaient qu'un tiers du total environ, alors que, les deux dernières années, elles ont représenté presque la moitié des importations totales.

Les taxes spéciales d'accise, dont la plus importante du point de vue des recettes est le droit de 3 p. 100 sur les importations, sont en augmentation de \$3,124,000 sur l'année précédente, leur produit atteignant \$42,765,000. Le rendement de l'impôt sur la circulation

des billets de banque diminue chaque année à cause des abaissements effectués en vertu de la loi sur la circulation des billets des banques à charte.

Les recettes non fiscales, c'est-à-dire provenant de placements et de divers services de l'Etat, ont atteint le total de \$61,647,000 en 1937-1938, ce qui indique une augmentation de \$3,169,000 sur l'année précédente, bien que la taxe des permis de réception radio-phonique, comprise autrefois dans les recettes non fiscales, ait été biflée des comptes de l'Etat en 1937-1938 pour être portée immédiatement au crédit de Radio-Canada. L'article le plus important, au chapitre des recettes non fiscales, est celui des recettes postales, dont le total a atteint \$35,546,000, soit \$1,271,000 de plus qu'en 1936-1937. L'excédent nominal d'exploitation est estimé à \$1,784,000, aux Postes. L'autre grande source de recettes non fiscales, c'est-à-dire l'intérêt des placements, a produit un total de \$13,120,000, comparativement à \$11,231,000 l'année précédente. L'augmentation vient surtout d'un versement de \$1,700,000 de la part des chemins de fer Nationaux à titre d'intérêt des avances au compte de capital consenties par l'Etat au réseau. Rappelons que ce versement s'est fait en vertu de la loi sur la révision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada adoptée à la dernière session, de sorte que ces rentrées constituent un nouveau poste de recettes dans nos comptes.

Les recettes spéciales et les autres inscriptions au crédit, durant la dernière année financière, ont atteint le total de \$6,393,000, comparativement à \$9,125,000 l'année précédente. Le chiffre exceptionnel de 1936-1937 s'expliquait par le paiement de 8 millions effectué par la commission du blé, pour lequel il n'y a pas eu d'équivalent durant l'année maintenant examinée. Le total de cette année se compose surtout du remboursement, de dépenses imputées sur le compte de l'assistance ou sur le compte du capital, et d'un crédit net de \$1,023,000 résultant de mises au point dans les comptes des chemins de fer sous l'empire de la loi sur la révision du capital des chemins de fer nationaux du Canada.

Dépenses de 1937-1938

En vue d'analyser le détail des dépenses et d'établir des comparaisons avec les années antérieures, je vais examiner les cinq rubriques principales sous lesquelles les dépenses sont maintenant réparties dans les comptes publics. Toutefois, je désire souligner de nouveau l'importance qu'il y a d'envisager le total de nos dépenses de toutes sortes et notre déficit global, plutôt que les

dépenses ordinaires et l'excédent ou le déficit des comptes ordinaires.

Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires se sont élevées à \$410,954,000 soit à \$23,842,000 de plus que durant la précédente année financière. Etant donné que les recettes ordinaires ont atteint \$510,299,000, l'excédent dit des comptes ordinaires s'élève à près de 100 millions de dollars. Je répète, cependant, que cet excédent a bien peu de signification dans les circonstances actuelles qui entraînent de fortes dépenses pour les secours ou autres fins.

La plus forte augmentation qui s'est produite dans les dépenses ordinaires est attribuable au programme de défense adopté l'an dernier. En 1937-1938, les dépenses du ministère de la Défense nationale ont atteint le total de \$32,760,000, ce qui est une augmentation de \$9,837,000 sur l'année précédente. La quote-part du Dominion dans les frais de la pension de vieillesse a augmenté de \$7,504,000, atteignant le total de \$28,653,000. Les subventions extraordinaires aux provinces ont augmenté de \$4,250,000, à cause du mauvais état des affaires dans l'Ouest. Le coût de l'exploitation des Postes a augmenté de \$1,856,000, s'élevant au total de \$33,762,000, par suite surtout d'un accroissement des affaires. Je signale tout particulièrement un poste de 5 millions de dollars, qui représente le montant estimatif qu'il faudra transférer à la caisse des rentes viagères de l'Etat pour alimenter la réserve. Cette somme dépasse de beaucoup toutes celles qui ont été versées antérieurement et l'augmentation tient à la nécessité d'évaluer nos engagements résultant des contrats de rentes viagères en vigueur au 31 mars 1937 d'après les tarifs supérieurs maintenant applicables. J'ajoute que la somme mentionnée est purement estimative et ne pourra être déterminée qu'à la suite des calculs actuariels du ministère du Travail. Il est évident aussi que ce versement ajoutera à nos dépenses afférant à l'année dernière une somme de 5 millions en chiffres ronds qui est en réalité attribuable aux affaires de plusieurs années antérieures. Les autres relèvements constatés dans les dépenses ordinaires n'avaient que peu d'importance.

Heureusement, je suis également en mesure de signaler certaines diminutions dans les dépenses ordinaires. Voici les plus importantes: \$2,134,000 dans les dépenses ordinaires des Travaux publics, \$1,306,000 dans le coût d'exploitation de la division de la Marine au ministère des Transports et \$5,292,000 dans le service des intérêts de la dette publique. Je reviendrai sur ce dernier abaissement.

Dépenses imputables sur le capital

Les dépenses imputables au compte du capital se sont élevées à \$4,430,000, soit une augmentation de \$938,000 sur l'année précédente. De cette somme, on a dépensé \$4,359,000 pour la construction d'ouvrages publics.

Dépenses spéciales

La catégorie suivante de dépenses que je désire exposer est le groupe important de ce que nous classons comme dépenses spéciales, dépenses qui, cette année comme l'an dernier, se rapportent uniquement à des déboursées faits en vue de secourir les chômeurs. Le total de ces dépenses s'est élevé en 1937-1938 à \$68,532,000, soit une diminution de \$9,472,000 par rapport à l'an dernier.

Les subventions directes pour aider les provinces, qui s'étaient élevées à \$28,930,000 en 1936-1937, ont baissé à \$19,493,000 en 1937-1938, et la part du Dominion pour les projets conjoints du Dominion et des provinces, y compris des routes dans les régions minières, est tombée de \$13,913,000 à \$10,165,000. Le coût total des travaux publics et des autres entreprises sous l'égide exclusive du Dominion a été, l'an dernier, de \$13,911,000; il avait été de \$23,554,000 l'année précédente.

Le gros de nos dépenses spéciales a cependant été nécessité par la désastreuse sécheresse de la Saskatchewan et de l'Alberta dont j'ai déjà parlé. Pour faire face aux problèmes graves et imprévus que le renouvellement de cette sécheresse a créés, le gouvernement fédéral s'est vu obligé de recourir à des mandats

spéciaux du Gouverneur général pour payer les dépenses nécessitées par l'achat et la distribution de provende et de fourrage pour les bestiaux dans les zones de sécheresse, et pour procurer des secours directs aux cultivateurs demeurant dans ces zones. Le Dominion a conclu des accords avec les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, s'engageant à payer 100 p. 100 du coût des secours directs dans les zones de sécheresse déterminées de 100 p. 100 du coût de la provende et du fourrage pour les bestiaux, ainsi que les frais nets de transport des bestiaux expédiés des zones de sécheresse dans des régions de pâturage convenables, et les frais de retour. Il a aussi fait des arrangements pour la vente de l'excédent de bestiaux, ce qui a coûté \$337,000 au trésor fédéral. Le montant dépensé dans les zones sèches pour secours directs a été de \$11,925,000; pour provende et fourrage, \$11,352,000; et pour l'achat et la distribution de vivres, \$971,000. Le montant total de ces dépenses spéciales dans les zones de sécheresse de l'Ouest a été de \$24,585,000; les mêmes dépenses, en 1936-1937, s'étaient élevées à seulement \$8,751,000. De ce total de \$24,585,000, on a eu recours à des mandats spéciaux du Gouverneur général pour une somme de \$19,232,000.

Le tableau suivant que je vais consigner au hansard est un état comparatif des dépenses faites pour secours directs et divers projets pour l'allègement du chômage durant chacune des deux dernières années financières:

DÉPENSES RELATIVES À L'ALLÈGEMENT DU CHÔMAGE

	1936-1937	1937-1938
	\$	\$
Subventions d'assistance aux provinces.....	28,929,774	19,493,000
Part du Dominion dans les entreprises exécutées conjointement par le Dominion et les provinces.....	13,912,623	10,165,000
Entretien de voies de chemins de fer.....	2,662,084	—
Entreprises fédérales:—		
Ministère des Travaux publics.....	10,043,785	7,098,000
Ministère de la Défense nationale.....	3,746,849	75,000
Conseil des ports nationaux.....	4,733,256	1,565,000
Ministère des Mines et Ressources.....	2,182,794	1,474,000
Ministère de l'Agriculture.....	1,048,738	1,937,000
Ministère des Transports.....	1,152,035	882,000
Divers et autres ministères.....	840,773	1,258,000
Secours spécial aux régions desséchées:		
Secours directs.....	5,143,658	11,925,000
Secours à l'agriculture (provende et fourrage et transport des bestiaux)	3,607,333	11,689,000
Vivres.....	—	971,000
	78,003,702	68,532,000

Entreprises de l'Etat

L'autre catégorie principale de dépenses que je désire signaler comprend les pertes d'entreprises de l'Etat qui sont exploitées comme compagnies distinctes, ainsi que les avances non productives qui leur ont été faites.

Réseau des chemins de fer Nationaux

Les recettes d'exploitation des chemins de fer Nationaux du Canada se sont élevées à \$198,396,000, ce qui représente une augmentation de \$11,786,000, ou de 6.3 p. 100, sur les chiffres correspondants de 1936, et cela en dépit de la diminution du trafic des grains dans les derniers mois de l'année dernière par suite de l'absence de récolte dans l'Ouest canadien.

Les dépenses d'exploitation du réseau ont augmenté de \$9,311,000, soit de 5.4 p. 100, s'étant élevées à \$180,789,000 bien que les salaires aient été partiellement rétablis en 1937 à leur ancien niveau; les bordereaux de salaires se sont élevés à \$6,584,000. Cette augmentation des dépenses d'exploitation, augmentation relativement modeste en regard de l'augmentation du volume du trafic, peut soutenir favorablement la comparaison avec les résultats obtenus l'an dernier par les autres réseaux du continent.

Le revenu net disponible pour le paiement des intérêts de la dette du réseau a été de \$8,287,000; il avait été de \$6,409,000 l'année précédente. Après le paiement de \$50,633,000 pour le service des intérêts, y compris un montant de \$1,685,000 payé au Gouvernement pour des avances d'argent non remboursées les années précédentes, le déficit net de revenus pour l'année a été de \$42,346,000, soit environ un million de moins qu'en 1936.

La loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada a nécessité certains changements dans les livres du Dominion. Cela a comporté le transport au Trust de valeurs de certaines dettes que le ministre détenait autrefois au nom de Sa Majesté en échange d'actions du Trust, ainsi que d'autres modifications dans les comptes non productifs, ce qui a pour résultat de faire voir un crédit net de \$1,023,000 qui est indiqué dans le tableau des recettes. Une récapitulation de ces changements est donnée dans le tableau que je consigne maintenant au hansom :

Ajustement des comptes publics résultant de la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, 1937 :

Crédit	
Actif improductif:	
Comptes des chemins de fer (anciens).....	\$ 25,607,393
Comptes des chemins de fer (prêts improductifs).....	655,527,456
Placements dans les chemins de fer du gouvernement canadien	589,708
	\$681,724,557
Actif productif:	
Compte de matériaux et compte ouvert des chemins de fer du gouvernement canadien	15,748,922
	\$697,473,479
Débit	
Valeurs improductives:	
Compte du trust des titres du National-Canadien.....	\$269,325,706
Compte de matériel des chemins de fer du gouvernement canadien	18,000,000
Placement dans le chemin de fer de la baie d'Hudson.....	457,527
	\$287,783,233
Valeurs productives:	
Capital de roulement des chemins de fer du gouvernement canadien...	16,771,980
Imputations sur le fonds du revenu consolidé.....	392,918,266
	\$697,473,479

L'augmentation de \$1,023,058 dans les valeurs productives indiquée au tableau ci-dessus est due à un virement du capital de roulement des chemins de fer du gouvernement canadien à Valeurs productives,—capital de roulement des chemins de fer du gouvernement canadien.

Canadian National Steamships

Les opérations de la Canadian National (West Indies) Steamship Limited en 1937, après le paiement des intérêts sur les obliga-

tions détenues par le public mais avant l'amortissement et les intérêts sur les avances de l'Etat, se sont soldées par un surplus de \$189,000, qui fut versé au Gouvernement et appliqué au remboursement d'une partie des déficits et des intérêts antérieurs. Le chiffre correspondant s'élevait à \$87,000 en 1937.

Une avance de \$16,000 fut consentie à la compagnie, qui l'appliqua à des immobilisations sur ses navires. Outre cette avance

improductive, le tableau des déboursés montre un autre montant de \$88,000 qui représente un ajustement, relatif au surplus de 1936, qui fut crédité en 1936-1937 à Prêts et avances improductifs.

Commissions de port

Encore une fois les ports, sous la direction du nouveau Conseil des ports nationaux, accusent de meilleurs résultats qu'au cours de l'année précédente. La recette d'exploitation pour l'année civile 1937, après paiement des intérêts dus au public mais avant l'amortissement et les intérêts dus au Gouvernement, s'est élevée à \$2,872,000, soit à \$598,000 de plus qu'en 1936. Ceci ne tient pas compte des opérations des élévateurs de Prescott et de Port-Colborne ni du port de Churchill, qui furent confiés à la direction du Conseil au cours de 1937.

L'aide aux commissions de port, inscrite dans nos comptes de dépenses, s'est élevée à \$2,272,000 au cours de l'année financière. Cette somme comprend \$289,000 pour couvrir le déficit d'exploitation des commissions de port à Québec et Churchill ainsi que celui de l'élévateur à Prescott. Le solde se compose d'avances improductives de \$367,000 pour le déficit du pont Jacques-Cartier à Montréal, de \$1,269,000 pour le rachat d'obligations des commissions de port à Halifax et Saint-Jean et de \$347,000 pour des immobilisations à Saint-Jean, aux Trois-Rivières et à Churchill.

En plus de ce qui précède, un montant de \$1,565,000 fut affecté à divers ouvrages à plusieurs ports et inscrit à titre de dépenses spéciales, sous le régime du budget supplémentaires spécial.

Lignes aériennes Trans-Canada

Un nouveau chapitre de dépenses est apparu pour la première fois l'année dernière dans nos comptes, sous la rubrique Entreprises appartenant à l'Etat. Il s'agissait du déficit net des Lignes aériennes Trans-Canada pour la période du 1er juin au 31 décembre 1937. Le montant de ce déficit comblé par l'Etat et inscrit dans nos dépenses, s'élevait à \$111,000.

Pour résumer, l'aide aux diverses entreprises appartenant à l'Etat inscrite dans nos comptes de dépenses a atteint au total \$44,833,000. Le montant un peu moins élevé pour 1936-1937, soit \$44,218,000, s'explique par un crédit important de la Canadian National Steamships, du fait de la liquidation de la marine marchande du gouvernement canadien.

Il sera question plus loin des avances consenties aux entreprises appartenant à l'Etat qui figurent dans nos comptes à titre de valeurs productives.

Autres charges

Le dernier chapitre de dépense, intitulé "Autres charges", ne s'élève qu'à \$1,718,000, contre plus de 19 millions en 1936-1937. Le montant comprend les annulations habituelles de prêts consentis aux anciens combattants colons et pour la colonisation en général ainsi que des anciens comptes relatifs à l'assistance et aux grains de semence, au total de \$764,000; les pertes établies et les concessions accordées et créditées aux comptes des colons sous le régime du plan d'établissement de 500 familles britanniques dans le Nouveau-Brunswick, au total de \$139,000; et l'imputation finale au fonds consolidé de \$805,000 de bons du trésor du Manitoba qui furent annulés et inscrits aux valeurs improductives l'an dernier, à titre de contribution du gouvernement fédéral au programme de rajustement volontaire des dettes dans cette province. Vu que l'annulation et l'inscription aux valeurs improductives eurent lieu l'an dernier, l'imputation au fonds consolidé cette année est contre-balancée par un crédit correspondant.

Sommaire des dépenses

En groupant les dépenses ordinaires, les dépenses de premier établissement et les dépenses spéciales, ainsi que les dépenses relatives aux entreprises sous la régie de l'Etat et les autres frais auxquels je viens de faire allusion, nous constatons que le grand total des dépenses dont le Gouvernement est responsable s'élève à \$530,467,000 pour l'année financière 1937-1938. C'est une diminution d'environ 2 millions de dollars sur le total de chacune des deux années financières précédentes.

De nouveau cette année je consignerai au hansard un tableau indiquant le pourcentage de la répartition des recettes et des dépenses, c'est-à-dire, le pourcentage de chaque source importante de recettes et de chaque poste important de dépenses par rapport au total des recettes et au total des dépenses. Ce tableau n'est pas parfait, comme je l'ai indiqué l'an dernier, mais je suis convaincu que la forme nouvelle que nous avons adoptée pour la présentation des crédits cette année nous permettra à l'avenir de faire disparaître la plus grande partie de ces imperfections, sinon toutes.

POURCENTAGE DE LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES 1937-1938

(en milliers de dollars)

Recettes	Montant estimatif	Pourcentage des recettes totales	Pourcentage par rapport aux dépenses totales
	\$	\$	\$
Recettes ordinaires—			
Impôt sur le revenu.....	120,366	23-29	22-69
Droits de douane.....	93,456	18-09	17-62
Droits d'accise.....	52,037	10-07	9-81
Taxe sur les ventes.....	138,054	26-72	26-03
Taxes sur les produits ouvrés, sur les importations, taxe du timbre, etc.....	42,765	8-28	8-06
Autres recettes provenant des impôts.....	1,974	0-38	0-37
Recettes totales provenant des impôts.....	448,652	86-83	84-58
Recettes provenant d'autres sources.....	61,647	11-93	11-62
Total des recettes ordinaires.....	510,299	98-76	96-20
Recettes et crédits spéciaux.....	3,009	0-59	0-57
Autres recettes et crédits—			
Remboursements de dépenses au compte capital et recettes sur comptes non productifs.....	3,384	0-65	0-64
Grand total des recettes.....	516,692	100-00	97-41

Dépenses	Montant estimatif	Pourcentage des dépenses totales	Pourcentage par rapport aux recettes totales
	\$	\$	\$
Dépenses ordinaires—			
Intérêt sur la dette publique.....	132,118	24-91	25-57
Frais de lancement d'emprunts—			
Amortissement de l'escompte sur obligations, etc....	4,555	0-86	0-88
Frais d'administration.....	202	0-04	0-04
Total des charges de la dette publique.....	136,875	25-81	26-49
Subventions et octrois spéciaux aux provinces.....	21,210	4-00	4-10
Pensions de vieillesse.....	28,653	5-40	5-55
Frais de pension et de retraite des fonctionnaires de l'Etat.....	995	0-19	0-19
Pensions et soins ultérieurs aux soldats—			
Pensions de guerre et militaire.....	42,240	7-96	8-18
Traitement et soins ultérieurs aux anciens soldats.....	12,152	2-29	2-35
Total.....	54,392	10-25	10-53
Agriculture.....	9,017	1-70	1-74
Pêcheries.....	1,850	0-35	0-36
Législation.....	2,309	0-44	0-45
Mines et ressources.....	13,573	2-56	2-63
Défense nationale.....	32,760	6-17	6-34
Postes.....	33,762	6-36	6-53
Travaux publics.....	12,385	2-33	2-40
Transport.....	14,916	2-81	2-89
Toutes autres dépenses.....	48,257	9-10	9-34
Total des dépenses ordinaires.....	410,954	77-47	79-54

POURCENTAGE DE LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES 1937-1938—fin

(en milliers de dollars)

Recettes	Montant estimatif	Pourcentage des recettes totales	Pourcentage par rapport aux recettes totales
	\$	\$	\$
Dépenses au compte capital—			
Chemins de fer.....	71	0-01	0-01
Travaux publics.....	4,359	0-83	0-85
Total des dépenses au compte capital.....	4,430	0-84	0-86
Dépenses spéciales—			
Subventions pour venir en aide aux provinces.....	19,493	3-67	3-77
Projets fédéraux.....	13,911	2-62	2-73
Secours aux zones de sécheresse.....	24,585	4-64	4-76
Divers.....	10,543	1-99	2-00
Total des dépenses spéciales.....	68,532	12-92	13-26
Entreprises de l'Etat—			
Pertes imputées au Fonds du revenu consolidé—			
Chemins de fer nationaux du Canada.....	42,346	7-98	8-20
Conseil des ports nationaux et lignes aériennes Trans-Canada.....	400	0-08	0-08
Prêts et avances non productives—			
Conseil des ports nationaux et Canadian National (West Indies) Steamships.....	2,087	0-39	0-40
Total des entreprises de l'Etat.....	44,833	8-45	8-68
Autres charges—			
Transfert d'actif au Fonds du revenu consolidé.....	1,718	0-32	0-32
Grand total des dépenses.....	530,467	100-00	102-66

Déficit global

L'ensemble de notre revenu s'établissait à \$516,692,000 et nos dépenses totales, à la somme de \$530,467,000, ainsi que je l'ai indiqué. Il s'ensuit que le déficit global, ou, en d'autres termes, l'augmentation de la dette publique, sera de \$13,775,000 pour l'année financière terminée le 31 mars dernier.

Naurellement, je suis déçu qu'il y ait déficit, mais nous avons raison de nous réjouir, je crois, d'avoir presque équilibré le budget après huit années de déficits considérables. On se rappellera que le déficit net de 1936-1937 était de \$77,851,000, et lorsque j'ai fait l'exposé budgétaire l'an dernier je n'ai pas osé prédire que celui de 1937-1938 serait inférieur à \$35,000,000. Que nous ayons réussi à faire mieux que les prévisions nous réjouit d'autant plus si nous considérons qu'il a fallu ajouter une somme de \$5,000,000 au fonds de réserve des rentes viagères et que nous prévoyons une augmentation considérable des dépenses à cause de l'absence de récolte dans l'Ouest canadien. Comme je l'ai déjà fait ob-

server, l'augmentation des dépenses spéciales occasionnées par une sécheresse sans précédent s'établit à plus de 20 millions de dollars et l'augmentation du déficit des chemins de fer Nationaux a été, de ce chef, d'au moins de \$7,000,000. Sans ce malheureux contretemps, il est évident que nous aurions pu annoncer un surplus général.

Si l'on considère que le déficit global qui se chiffrait en 1935-1936, notre première année, par \$159,989,000, a été réduit à \$77,851,000 en 1936-1937 et à \$13,775,000 au cours du dernier exercice financier, on constatera que le Gouvernement s'est rapproché du but qu'il s'était assigné d'équilibrer le budget dans le plus court délai possible.

Prêts et placements

Actif productif

Outre les dépenses de l'année, comme on les a esquissées, il faut aussi tenir compte des prêts et des placements, que nous traitons comme des actifs productifs dans les comptes publics. Les prêts et placements de l'année

écoulée ont valu un crédit net de \$4,202,000 au trésor du Dominion; comparativement à un débit net de \$21,457,000 pour l'année 1936-1937. En d'autres termes, les remboursements de prêts et avances consentis les années précédentes ont dépassé les nouvelles avances faites au cours de l'année par une somme considérable.

Prêts aux provinces

Le total des prêts consentis aux quatre provinces de l'Ouest pour fins de secours, durant l'année financière 1937-1938, est quelque peu plus élevé que le total des avances de 1936-1937. Le montant net de ces prêts est de \$16,298,611, tandis qu'il était de \$15,462,477 pour l'année financière précédente.

La loi sur le soulagement du chômage et l'assistance à l'agriculture, adoptée en 1937, limitait cette aide à une somme maximum qui devait être calculée d'après la part revenant à la province du coût des entreprises de secours-chômage réalisées en vertu d'ententes conclues avec le gouvernement fédéral sous le régime de la loi. En outre, d'après la loi toute province désireuse d'être assistée au moyen de prêt était tenue d'en dé-

montrer la nécessité en fournissant des états détaillés indiquant sa posture financière.

A la date du 31 mars 1938, la somme globale due au gouvernement fédéral pour des prêts consentis par ce dernier aux quatre provinces de l'Ouest sous le régime des diverses lois de secours, s'élevait à environ \$129,800,000. Voici, en chiffres ronds, les totaux par provinces: Manitoba, \$22,285,000; Saskatchewan, \$48,350,000; Alberta, \$26,079,000; Colombie-Britannique, \$33,087,000. Dans le cas du Manitoba, le total que je viens d'indiquer représente la somme due après déduction des \$804,897 amortis conformément au poste n° 392 des nouveaux crédits supplémentaires de 1936-1937, et dans le cas de la Saskatchewan, le total comporte la déduction de \$17,682,158 portés à l'actif improductif conformément au poste n° 393 des nouveaux crédits supplémentaires de 1936-1937.

Je consignerai maintenant au compte rendu des tableaux indiquant les prêts nets consentis à chaque province au cours de chacune des sept dernières années financières, et un classement de ces prêts selon les fins générales pour lesquelles les provinces les ont obtenus.

PRÊTS NETS AUX PROVINCES EN VERTU DES LOIS DE SECOURS, RÉPARTIS PAR ANNÉES FINANCIÈRES

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
1931-1932.....	2,788,812	10,034,341	4,097,740	4,813,124	22,634,017
1932-1933.....	5,171,904	7,578,556	1,902,041	912,636	15,565,137
1933-1934.....	2,273,283	5,469,240	4,050,743	1,321,761	13,115,027
1934-1935.....	2,874,631	10,141,014	1,926,476	7,966,714	22,908,835
1935-1936.....	2,396,226	14,245,478	13,104,000	12,558,445	42,304,149
1936-1937.....	4,626,000	6,058,879	805,198	3,972,400	15,462,477
1937-1938.....	2,959,188	11,604,787	193,000	1,541,636	16,298,611
	23,090,044	66,032,295	26,079,198	33,086,716	148,288,253
Moins les réductions que comportaient les postes n° 392 et 393 des nouveaux crédits supplémentaires de 1936-1937.....	804,897	17,682,158	—	—	18,487,055
	22,285,147	48,350,137	26,079,198	33,086,716	129,801,198

PRÊTS NETS AUX PROVINCES EN VERTU DES LOIS DE SECOURS, RÉPARTIS SUIVANT LEUR OBJET

	Prêts à l'intention d'obligations et intérêts échus	Prêts pour l'assistance aux cultivateurs, y compris l'achat de graines de semence	Prêts pour des fins provinciales y compris les secours directs et les travaux publics	Total
	\$	\$	\$	\$
Manitoba.....	1,139,455	234,819	21,715,770	23,090,044
Saskatchewan.....	3,934,341	15,134,633	46,963,321	66,032,295
Alberta.....	8,577,000	3,152,748	14,349,450	26,079,198
Colombie-Britannique.....	9,818,845	—	23,267,871	33,086,716
	23,469,641	18,522,200	106,296,412	148,288,253
Moins les réductions que comportaient les postes n ^{os} 392 et 393 des nouveaux crédits supplémentaires de 1936-1937: Manitoba \$804,897 et Saskatchewan \$17,682,158.....				18,487,055
				129,801,198

Prêts consentis aux chemins de fer Nationaux du Canada

Outre qu'il a acquitté le déficit net au compte du revenu des chemins de fer Nationaux du Canada, le Gouvernement a avancé à ce réseau \$11,035,000 au compte du capital et pour le paiement de diverses dettes. Cette somme, jointe aux \$41,358,000 avancés aux mêmes fins de 1932 à 1936, a été remboursée à concurrence de 50 millions de dollars à même le produit d'une émission d'obligations garanties de l'Etat lancée en janvier 1938. Cette émission consistait en \$20,000,000 d'obligations de 2 p. 100 échéant dans quatre ans et rapportant 2.20 p. 100, et en \$30,000,000 d'obligations de 3 p. 100 échéant dans treize ans et rapportant 3.29 p. 100. Une somme de \$2,393,000 de prêts temporaires encore en souffrance est portée à l'actif productif dans les livres de l'Etat.

Le Gouvernement a également avancé à la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada \$3,390,000 pour la construction de l'embranchement allant de Senneterre à Rouyn, \$1,500,000 pour l'achat du capital-actions des Lignes aériennes trans-Canada, et \$7,040,000 à titre de prêt temporaire jusqu'à ce que le bilan de 1938 de la compagnie ait été établi. Une somme de \$394,000 a été remboursée au Gouvernement à l'égard de prêts consentis au cours des années précédentes en vue de l'amélioration et de la réparation du matériel de chemin de fer. Ces diverses transactions ont eu pour résultat net de réduire de \$27,429,000 la somme des prêts consentis aux chemins de fer Nationaux du Canada par le Gouvernement, mais elles ont accru de 50 millions notre passif indirect.

Le très hon. M. BENNETT: Qui aurait dû faire partie de la dette nationale.

[L'hon. M. Dunning.]

L'hon. M. DUNNING: Pàs d'après la loi.

Le très hon. M. BENNETT: Mais d'après l'arrangement.

L'hon. M. DUNNING: Non.

Autres prêts et placements

Au cours de l'année financière, le Gouvernement a acheté pour \$3,550,000 d'obligations de 3½ p. 100 de la Commission de prêt agricole canadien, et pour \$282,000 du capital-actions de cette Commission. On a avancé à la Commission \$10,000 à titre de capital initial, sous le régime de la Loi sur les prêts aux pêcheurs. On lui a également avancé \$6,000 pour couvrir les pertes attribuables à des prêts consentis en vertu des dispositions de la Partie II de la Loi du prêt agricole canadien. A la date du 31 mars 1938, les capitaux placés par le Gouvernement dans la Commission de prêt agricole représentaient un total de \$31,598,000. La somme totale déboursée par le Gouvernement sur les prêts consentis, en vertu de la Loi fédérale sur le logement, s'élevait pour 1937-1938, à \$1,679,000. La quote-part du gouvernement fédéral ne dépasse pas 20 p. 100 de la valeur hypothécable de chaque propriété financée en vertu de cette loi, et les deniers sont versés à mesure qu'on en a besoin, après que l'emprunt a été approuvé.

Au cours de l'année, le Gouvernement a avancé au Conseil des ports nationaux, au compte du capital, une somme de \$1,891,000 destinée aux ports de Montréal et de Vancouver. Ces prêts sont considérés comme un actif productif vu que ces deux ports ont remboursé une bonne partie des intérêts courus sur leurs obligations détenues par le Gouvernement.

Un prêt de \$500,000 a été consenti à la Société Radio-Canada, en vue de l'érection de deux postes émetteurs.

Vu la liquidation de la marine marchande du Canada, le Gouvernement a dû prêter à la Canadian National (West Indies) Steamships Limited une somme de \$450,000, devant servir de fonds de roulement.

Les prêts consentis au cours des années antérieures au chemin de fer Pacifique-Canadien, pour des fins de secours, ont été diminués de \$211,000. De plus, le Gouvernement a acheté du matériel de chemin de fer pour une valeur de \$89,000, qu'il a ensuite loué au Pacifique-Canadien.

Le placement du Dominion dans des obligations du gouvernement roumain a augmenté

de \$359,000 par suite de la réception de nouvelles obligations représentant un ajustement de l'intérêt de 1931 resté impayé.

Le Gouvernement a reçu au cours de l'année, un remboursement de \$1,422,000 à déduire des prêts consentis aux provinces, en vertu de la Loi sur le logement de 1919. Les prêts actifs à la Commission d'établissement de soldats se sont chiffrés à \$505,000, somme qui a été plus que compensée par le rapport de \$750,000 au fonds du revenu consolidé.

Le tableau qui suit indique les prêts et placements effectués pendant l'année financière écoulée, et que l'on considère comme un actif productif, ainsi que les chiffres comparatifs des quatre années antérieures:

PRETS ET PLACEMENTS PRODUCTIFS

(en milliers de dollars)

	1933-1934	1934-1935	1935-1936	1936-1937	Estimation 1937-1938
	\$	\$	\$	\$	\$
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	2,628	16,579	3,689	4,573	Cr. 27,429
Chemins de fer Pacifique-Canadien.....	—	—	1,270	555	Cr. 211
Commission du prêt agricole canadien.....	416	353	7,933	10,991	3,848
Loi fédérale sur le logement.....	—	—	82	995	1,679
Conseil des ports nationaux.....	1,677	393	1,438	323	1,891
Provinces, sous le régime des lois de secours	13,115	22,909	42,304	15,462	16,299
Provinces (logement, 1919).....	Cr. 213	Cr. 397	Cr. 3,003	Cr. 2,038	Cr. 1,422
Achat de matériel de chemin de fer.....	—	—	7,244	5,120	89
Etablissement des soldats et d'autres sur les terres.....	Cr. 726	Cr. 102	Cr. 566	Cr. 489	505
Gouvernement de la Roumanie.....	—	—	—	—	359
Banque du Canada—Achat d'actions de la classe "B".....	—	—	—	5,100	—
Société Radio-Canada.....	—	—	—	—	500
Canadian National (West Indies), Steam- ships.....	—	—	—	—	450
Total net des avances.....	16,897	39,735	60,391	40,592	Cr. 3,442
Moins les amortissements—					
Prêts pour l'établissement des soldats et d'autres personnes sur les terres.....	—1,766	—469	—488	—628	—750
Commission du prêt agricole canadien (Actions de capital).....	—	—	—	—20	—10
Inscription à l'actif improductif—					
Bons du trésor du Manitoba et de la Saskatchewan.....	—	—	—	—18,487	—
Variation nette des placements pro- ductifs.....	15,131	39,266	59,903	21,457	Cr. 4,202

Emprunts

Durant l'année financière écoulée, le Gouvernement a dû effectuer des opérations de financement sur une vaste échelle. Les obligations du Gouvernement échues au cours de l'année s'élevaient à \$321,920,508, y compris les émissions de \$52,000,000 en livres sterling échues le 1er juillet 1938, que nous avons cru sage de financer antérieurement à cette date, et mon prédécesseur et moi-même entre-

tenions parfois certaines craintes au sujet de la lourde tâche qui s'imposerait au cours de l'année 1937-1938. Je suis heureux de pouvoir dire que nous nous en sommes bien tirés et qu'en ce qui concerne le paiement ou le remboursement des obligations échues, nous avons épargné au pays un fort montant d'intérêts. Les nouvelles émissions d'obligations du Dominion se sont chiffrées à \$295,460,138, et les

échéances furent remboursées à même le produit de la vente de ces titres, plus une somme de \$26,460,370 fournie directement par le Trésor.

Le tableau que je consigne maintenant au hansard indique en détail les montants et les termes de chaque nouvelle émission, ainsi que les prix obtenus.

EMISSIONS D'EMPRUNTS EN 1937-1938

Date d'émission	Date d'échéance	Intérêt	Où payable	Coût		Rendement		Montant de l'émission	Objet Remboursement	
				Au public	*Au gouvernement	Au prix du public	Au prix du gouvernement		Montant	Taux d'intérêt
1937		%				%	%			%
1er juin...	1er juin 1939.	1	Canada	99.25	99.125	1.38	1.45	\$20,000,000		
1er juin...	1er juin 1942.	2	Canada	98.25	98.00	2.375	2.43	60,000,000	\$113,500,000	5½
1er juin...	1er juin 1949	3½	Canada	99.00	98.25	3.35	3.43	33,500,000		
1er juillet	1er juil. 1938.	4	Canada (Terr. scolaires)	—	100.00	—	4.00	33,293,471	33,293,471	4
15 nov.....	15 nov. 1944	2½	Canada	98.50	98.125	2.74	2.80	20,000,000		
15 nov.....	15 nov. 1951	3½	Canada	99.00	98.25	3.34	3.41	60,000,000	122,799,800	5½
1er déc.....	1er juin 1939.	1	Canada	99.125	99.00	1.59	1.68	20,000,000		
1938										
1er juil.**	1er juil. 1963.	3½	Londres	98.50	97.18	3.34	3.42	48,666,667	37,271,230	3
									15,056,007	3½
								\$295,460,138	\$321,920,508	

* Coût au public, moins la commission versée aux souscripteurs et aux négociants.

** Emissions en janvier 1938, afin de pourvoir au remboursement d'obligations d'une somme totale de \$52,327,237, échéant à Londres le 1er juillet 1938.

Les opérations de remboursement effectuées au cours de la dernière année financière ont permis au Gouvernement de réaliser une économie annuelle de \$6,342,000 au chapitre des intérêts. Depuis que l'administration actuelle a pris les rênes du pouvoir, en octobre 1935, les opérations de remboursement effectuées ont résulté en une économie annuelle de plus de \$10,200,000. En outre, l'année 1937 a vu disparaître les deux dernières tranches d'obligations exemptes d'impôts, qui avaient été émises pendant la guerre. Ces deux émissions — c'est-à-dire les obligations à 5 p. 100 arrivant à échéance le 1er mars 1937 et celles à 5½ échéant le 1er décembre 1937 — représentaient une somme de plus de \$326,000,000 dont le service d'intérêt dépassait \$17,485,000. Ces obligations exemptes d'impôt ayant été remplacées par des titres impossibles, notre revenu devrait en profiter considérablement à l'avenir. Il est impossible de déterminer exactement ce que sera l'augmentation de revenu provenant de cette source, mais en supposant que le produit de ces obligations exemptes d'impôts ait été employé par leurs détenteurs à l'achat de nouveaux titres donnant un rendement moyen de 3½ p. 100 et en calculant le taux de l'impôt sur ce revenu d'après le barème appliqué aux corporations, qui est de 15 p. 100, on peut estimer que les recettes [L'hon. M. Dunning.]

annuelles provenant de l'impôt sur le revenu se trouveront accrues de plus de \$1,700,000.

Pendant l'année terminée, nous avons continué, selon l'usage, les émissions bimensuelles de bons du Trésor à trois mois. Bien que l'objet principal de ces émissions soit de faciliter le bon fonctionnement du marché monétaire à court terme, par le moyen d'instruments de crédit négociables de la plus haute valeur constamment à la disposition du public, le Gouvernement obtient ainsi des fonds de roulement à un taux d'intérêt très modique. La dernière émission de bons du Trésor, faite en 1937, a été vendue à des conditions sans précédent, c'est-à-dire au taux d'intérêt très peu élevé de .524 p. 100. Cependant, depuis cette émission, la tendance à la baisse du taux de l'intérêt s'est encore accentuée et notre dernière émission, celle du 1er juin, donne un rendement de .466 p. 100. Le taux moyen de l'intérêt que coûtent au Trésor les fonds obtenus par le moyen des vingt-quatre émissions lancées au cours de l'année financière est de .639 p. 100. Le montant total des bons du Trésor en circulation au 31 mars 1938 était de \$150,000,000, même chiffre que l'année précédente.

Dette publique

Le 31 mars 1938, le montant total de la dette fondée et des bons du Trésor du Do-

minion, moins les divers fonds d'amortissement, s'élevait à \$3,248,900,000. Si l'on ajoute à ce chiffre d'autres éléments de passif s'élevant à \$287,400,000 et constitués principalement par les caisses de rentes viagères, d'assurance et de pensions, les dépôts à la caisse d'épargne postale et certains comptes contingents et de fiducie, nous établissons le passif du Dominion au total de \$3,536,300,000. L'actif productif, comprenant l'argent en caisse et

les placements, s'élève à \$438,573,000. En déduisant ce dernier chiffre du montant du passif brut, nous établissons à \$3,097,717,000 la nière année financière. L'augmentation de \$13,775,000 résultant des opérations de l'année représente, cela va de soi, le déficit global dont j'ai fait mention.

J'insère maintenant au compte rendu le bilan du Dominion, tel qu'il a été établi au 31 mars 1938.

PASSIF AU 31 MARS 1938

(estimatif)

Fonds de remboursement de la circulation des banques.....	\$	5,967,000	
Mandats-poste, bons de poste, etc. en circulation.....		3,665,000	
Dépôts à la caisse d'épargne postale.....		22,588,000	
Fonds d'assurance et de retraite—			
Rentes viagères de l'Etat.....	\$	103,703,000	
Fonds d'assurance, service civil.....		11,585,000	
Fonds d'assurance, anciens combattants.....		16,827,000	
Fonds de pension.....		9,126,000	
Fonds de retraite.....		56,151,000	
			197,392,000
Fonds de fiducie—			
Fonds des Indiens.....		14,082,000	
Fonds commun des écoles.....		2,677,000	
Dépôts de cautionnement par entrepreneurs.....		1,157,000	
Autres fonds de fiducie.....		3,036,000	
			20,952,000
Fonds contingents et spéciaux.....			2,981,000
Chèques en circulation.....			9,885,000
Compte d'ordre de Londres (Titres enregistrés 1958-1963).....			8,988,000
Comptes de provinces.....			9,624,000
Coupons d'intérêt échus, mais non présentés au paiement.....			1,680,000
Dettes fondées—			
Dettes non échues moins le fonds d'amortissement.....		3,248,900,000	
Dettes échues, mais non réclamées.....		3,678,000	
			3,252,578,000
	\$		3,536,300,000

ACTIF AU 31 MARS 1938

(estimatif)

Actif productif—			
Espèces, avances de fonds de roulement et autres éléments d'actif.....	\$	16,665,000	
Banque du Canada, actions de la classe "B".....		5,100,000	
Compte de matière d'or.....		16,000	
Prêts aux provinces—			
Logement.....	\$	3,308,000	
Lois de secours.....		129,801,000	
Compte de subvention Alberta.....		469,000	
			133,578,000
Prêts à des gouvernements étrangers—			
Grèce.....		6,525,000	
Roumanie.....		24,329,000	
			30,854,000
Prêts au Conseil des ports nationaux—			
Montréal.....		60,114,000	
Vancouver.....		24,977,000	
			85,091,000
Commission du port de New-Westminster.....		275,000	
Prêts en vertu de la loi fédérale sur le logement.....		2,755,000	
Commission du prêt agricole canadien.....		31,598,000	
Etablissement de soldats et colonisation générale.....		42,233,000	
Prêts à la Société Radio-Canada.....		500,000	
Prêts à la Canadian National (West Indies) Steamships Limited.....		450,000	
Avances pour grains de semence et pour secours.....		2,364,000	
Comptes courants et de matériel des chemins de fer de l'Etat.....		18,772,000	
Débits différés—			
Escomptes et commissions non amortis sur emprunts.....		41,209,000	
Compte d'obligations en portefeuille.....		328,000	

ACTIF AU 31 MARS 1938—*fin*

(estimatif)

Actif productif—*fin*

Comptes des chemins de fer—

Chemins de fer Nationaux—

Avances, en vertu de la Loi de financement de 1937.....	2,393,000
Chemin de fer Senneterre-Rouyn.....	3,390,000
Lignes aériennes Trans-Canada.....	1,500,000
Prêts provisoires.....	7,040,000
Prêts en vue de l'amélioration ou de la réparation du ma- tériel de chemin de fer.....	395,000
Achat de matériel loué.....	6,723,000

21,441,000

Chemin de fer Pacifique-Canadien—

Prêts en vue de l'amélioration ou de la réparation du ma- tériel de chemin de fer.....	1,170,000
Prêts pour salaires, programme spécial d'ouvrage.....	444,000
Achat de matériel loué.....	5,730,000

7,344,000

438,573,000

Dette nette au 31 mars 1938.....	3,097,727,000
----------------------------------	---------------

Dette nette représentée par—

A. Dépenses et actif improductif au 31 mars 1938 (estimation).

Dépenses d'établissement—

Travaux publics—

Canaux.....	240,350,000
Chemins de fer.....	429,691,000
Edifices publics, aménagements de ports et rivières.....	286,507,000
Immeubles et matériel militaires.....	12,050,000
Comptes territoriaux.....	9,896,000

978,494,000

Prêts improductifs—

Fonds de garantie des chemins de fer Nationaux du Canada.....	269,326,000
Titres des chemins de fer Nationaux du Canada.....	18,000,000
Canadian National Steamships.....	13,858,000
Comptes de chemin de fer (anciens).....	62,791,000
Avances à la Saskatchewan (en vertu de lois de secours).....	17,682,000

Conseil des ports nationaux—

Québec.....	26,293,000
Chicoutimi.....	3,796,000
Churchill.....	9,000
Halifax.....	10,468,000
St. John.....	16,003,000
Trois-Rivières.....	3,554,000
Montréal, pont Jacques-Cartier.....	3,313,000

63,436,000

Avances de semence et secours.....

478,000

Etablissement de soldats et colonisation générale.....

16,653,000

Avances diverses.....

3,536,000

B. Fonds consolidé—

Balance, fonds consolidé, reporté du 31 mars 1937.....	1,250,051,000
Excédent des dépenses sur les recettes, année financière terminée le 31 mars 1938 (estimation).....	10,503,000
Compte autorisé par la loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada 1937.....	392,919,000

1,653,473,000

\$ 3,097,727,000

Le tableau suivant, que je tiens également à consigner au harsard, montre la dette fondée du Dominion et les bons du trésor non remboursés et à échoir, au 31 mars 1938, et le service annuel des intérêts:

DETTE FONDÉE ET BONS DU TRÉSOR NON ÉCHUS AU 31 MARS 1938 ET INTÉRÊTS ANNUELS

Date d'échéance	Taux	Où payable	Montant de l'emprunt		Intérêts annuels	
			\$	cts.	\$	cts.
1938, 1er juillet.....	4	Canada	33,293,470	85	1,331,738	83
1er juillet.....	3	Londres	8,071,230	16	242,136	90
1er juillet.....	3	Londres	18,250,000	00	547,500	00
1er juillet.....	3	Londres	10,950,000	00	328,500	00
1er juillet.....	3½	Londres	15,056,006	66	526,960	23
15 octobre.....	2	Canada	90,000,000	00	1,800,000	00
1939, 1er janvier.....	2	New-York	40,000,000	00	800,000	00
1er juin.....	1	Canada	20,000,000	00	200,000	00
1er juin.....	1	Canada	20,000,000	00	200,000	00
15 octobre.....	4	Canada	47,269,500	00	1,890,780	00
15 octobre.....	2½	Canada	7,933,000	00	198,325	00
15 novembre.....	2	Canada	20,000,000	00	400,000	00
1940, 1er mars.....	3	Canada	115,013,636	82	3,450,409	10
1er juin.....	1½	Canada	80,000,000	00	1,200,000	00
1er sept.....	4½	Canada	75,000,000	00	3,375,000	00
1941, 15 mars.....	1	Canada	45,000,000	00	450,000	00
15 nov.....	5	Canada	141,663,000	00	7,083,150	00
1942, 1er juin.....	2	Canada	60,000,000	00	1,200,000	00
15 octobre.....	3	Canada	40,409,000	00	1,212,270	00
1943, 1er juin.....	2½	Canada	20,000,000	00	500,000	00
15 octobre.....	5	Canada	147,000,100	00	7,350,005	00
1944, 15 janvier.....	2½	New-York	30,000,000	00	675,000	00
15 octobre.....	4½	Canada	50,000,000	00	2,250,000	00
15 novembre.....	2½	Canada	20,000,000	00	500,000	00
1945, 15 août.....	2½	New-York	76,000,000	00	1,900,000	00
15 octobre.....	4	Canada	88,337,500	00	3,533,500	00
1946, 1er février.....	4½	Canada	45,000,000	00	2,025,000	00
1947, 1er octobre.....	2½	Londres	4,888,185	64	122,204	64
1949, 1er juin.....	3½	Canada	33,500,000	00	1,088,750	00
15 octobre.....	3½	Canada	138,322,000	00	4,841,270	00
1950, 1er juillet.....	3½	Londres	137,058,841	00	4,797,059	43
1951, 15 novembre.....	3½	Canada	60,000,000	00	1,950,000	00
1952, 1er mai.....	5	New-York	100,000,000	00	5,000,000	00
15 octobre.....	4	Canada	56,191,000	00	2,247,640	00
1955, 1er mai.....	3½	Londres	48,666,666	67	1,581,666	67
1er juin.....	3	Canada	40,000,000	00	1,200,000	00
1er juin.....	3	Canada	55,000,000	00	1,650,000	00
1956, 1er novembre.....	4½	Canada	43,125,700	00	1,940,556	50
1957, 1er novembre.....	4½	Canada	37,523,200	00	1,688,544	00
1958, 1er sept.....	4	Londres	73,000,000	00	2,920,000	00
1er novembre.....	4½	Canada	276,687,600	00	12,450,942	00
1959, 1er novembre.....	4½	Canada	289,693,300	00	13,036,198	50
1960, 1er octobre.....	4	Londres	93,926,666	66	3,757,066	67
1er octobre.....	4	New-York	100,000,000	00	4,000,000	00
1961, 15 janvier.....	3½	New-York	48,000,000	00	1,560,000	00
1966, 1er juin.....	3½	Canada	54,703,000	00	1,777,847	50
Perp. 15 sept.....	3	Canada	55,000,000	00	1,650,000	00
1967, 15 janvier.....	3	New-York	55,000,000	00	1,650,000	00
Demande.....	6	Canada	4,000	00	240	00
Demande.....	6	Canada	11,827	40	709	64
Demande.....	3½	Canada	9,600	00	336	00
Bons du Trésor éch. 1er avril 1938.....	744	Canada	25,000,000	00	186,000	00
Bons du Trésor éch. 14 avril 1938.....	726	Canada	25,000,000	00	181,500	00
Bons du Trésor éch. 30 avril 1938.....	700	Canada	25,000,000	00	175,000	00
Bons du Trésor éch. 16 mai 1938.....	648	Canada	25,000,000	00	162,000	00
Bons du Trésor éch. 1er juin 1938.....	584	Canada	25,000,000	00	146,000	00
Bons du Trésor éch. 15 juin 1938.....	524	Canada	25,000,000	00	131,000	00
			3,314,558,031 86		117,062,906 61	
Payable au Canada.....			2,455,690,435 07		74.09%	
Payables à New-York.....			449,000,000 00		13.55%	
Payables à Londres.....			409,867,596 79		12.36%	
			3,314,558,031 86		100%	
Moins les titres des emprunts ci-dessus détenus comme fonds d'amortissement (estimation).....			65,657,699 66			
			3,248,900,332 20			

Passif indirect

Les obligations et le debenture stock portant garantie du Dominion et en cours à la fin de la dernière année financière s'établissent à \$1,050,608,000. Les obligations garanties des chemins de fer Nationaux augmentent de \$47,577,000 pour s'établir à \$1,019,947,000 par suite de l'émission de 50 millions d'obligations garanties pour le remboursement d'emprunts provisoires que le réseau a obtenus de l'Etat pour fins de capital, moins le rachat d'obligations en série au montant de \$2,423,000. Au cours de l'année en revue les obligations garanties des commissions de ports et des paquebots accusent une régression de \$304,000.

Il y a aussi d'autres obligations éventuelles provenant des garanties données en vertu des lois de secours et autres mesures législatives. Dans le cours de l'année, la seule garantie nouvelle a été celle prévue par la loi de garantie sur les emprunts par la Saskatchewan pour grains de semence, 1936. Sous l'autorité de lois provinciales, la province de la Saskatchewan a garanti des prêts consentis par les banques à chartes aux municipalités ou au ministère des Affaires municipales afin d'aider les cultivateurs à se procurer des grains de semence pendant la campagne de 1936. A la garantie provinciale vient s'ajouter la garantie fédérale, laquelle représentait, le 31 mars 1938, une somme de \$2,555,000.

Sous l'autorité de la loi garantissant les emprunts pour grains de semence, 1937, une entente semblable permettait aux cultivateurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, de se procurer du grain de semence pendant la campagne de 1937. Comme les documents définitifs ne nous sont pas parvenus le fédéral n'a encore accordé aucune garantie officielle en l'espèce. Les montants en cause dans chaque province sont à peu près les suivants: \$130,000 pour le Manitoba, \$6,498,000 pour la Saskatchewan et \$911,000 pour l'Alberta.

Au terme de l'année financière, il y avait aussi en cours des emprunts bancaires garantis à la Commission canadienne du blé pour la somme de \$489,000, et à la Canadian Co-operative Wheat Producers Limited pour le montant de \$169,000, afin d'effectuer des achats d'avoine pour le compte de la province de la Saskatchewan. La garantie fédérale en faveur de la Winnipeg Grain and Produce Clearing Association Limited, dont il est question aux exposés budgétaires précédents, reste en cours, bien que les opérations d'options de la Commission soient très restreintes. Les obligations relatives à la garantie ne s'accumulent pas de jour en jour, attendu que des dépôts pour marges s'effectuent journellement à l'association des compensations.

Les avances consenties en vertu du plan d'amélioration des habitations aux propriétaires de maisons par les banques et les institutions de prêt agréées représentaient, le 31 mars 1938, la somme de \$14,526,000. Les obligations fédérales éventuelles relativement à ces avances sont limitées à 15 p. 100 du chiffre total des prêts consentis par chacune de ces institutions de prêt agréées. Comme les réclamations pour pertes représentent \$2,500, nos obligations éventuelles s'établissaient, le 31 mars 1936, à \$2,176,400. S'il est encore beaucoup trop tôt pour se faire une idée de nos pertes éventuelles, il importe de noter qu'au terme des 17 premiers mois de l'application de ce plan l'incidence des pertes reste plutôt négligeable—11 réclamations seulement, au montant de \$2,500, ont été payées sur un total de 37,108 prêts qui se chiffrent à un total de \$14,526,000 et représentant une incidence de pertes d'un peu plus de 1/60 p. 100.

Je vais maintenant consigner au hansard un tableau indiquant le chiffre des obligations, des debentures stocks et des autres dettes portant la garantie du Dominion, et en cours le 31 mars 1938.

OBLIGATIONS ET DÉBENTURE STOCKS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU DOMINION AU 31 MARS 1938

Echéance	Emission	Taux d'intérêt	Montant en cours
		%	\$
1er mai 1938.....	National-Canadien.....	2	13,400,000 00
1er août 1938.....	National-Canadien (Matériel "G").....	5	750,000 00
15 janv. 1942.....	National-Canadien.....	2	20,000,000 00
15 fév. 1943.....	National-Canadien.....	2	55,000,000 00
1er fév. 1944.....	National-Canadien.....	2½	15,500,000 00
1er mai 1944.....	National-Canadien.....	3	35,000,000 00
1er juil. 1946.....	Nord-Canadien.....	6	24,238,000 00
1er avril 1948.....	Commission du port de New-Westminster.....	4½	700,000 00
15 déc. 1950.....	National-Canadien.....	3	50,500,000 00
1er sept. 1951.....	National-Canadien.....	4½	50,000,000 00
1er fév. 1952.....	National-Canadien.....	3	20,000,000 00
1er août 1952.....	Comm. du port de St. John.....	5	667,953 04
15 fév. 1953.....	National-Canadien.....	3	25,000,000 00
10 juil. 1953.....	Nord-Canadien.....	3	9,359,996 72
1er fév. 1954.....	National-Canadien.....	5	50,000,000 00
1er mars 1955.....	Canadian National (West Indies) Steamships Ltd.....	5	9,400,000 00
15 juin 1955.....	National-Canadien.....	4½	50,000,000 00
1er fév. 1956.....	National-Canadien.....	4½	70,000,000 00
1er juil. 1957.....	National-Canadien.....	4½	65,000,000 00
20 juil. 1958.....	Nord-Canadien.....	3½	7,896,543 87
4 mai 1960.....	Nord-Canadien (Alberta).....	3½	3,149,998 66
19 mai 1961.....	Nord-Canadien (Ontario).....	3½	34,229,996 87
1er janv. 1962.....	Grand-Tronc-Pacifique.....	3	34,992,000 00
1er janv. 1962.....	Grand-Tronc-Pacifique.....	4	8,440,848 00
1er juil. 1969.....	National-Canadien.....	5	60,000,000 00
1er oct. 1969.....	National-Canadien.....	5	60,000,000 00
1er nov. 1969.....	Comm. du port de Montréal.....	5	19,000,000 00
1er fév. 1970.....	National-Canadien.....	5	18,000,000 00
Soumissions ou tirages.....	National-Canadien.....	2	23,282,663 80
Diverses dates 1938-1954	Obligations de la ville de St. John assumées par la comm. du port de St. John.....	Divers	892,641 72
A perpétuité.....	Actions garanties du Grand-Tronc.....	4	60,833,333 33
".....	Capital-obligations du Grand-Tronc.....	5	20,782,491 67
".....	Capital-obligations du Great-Western.....	5	13,252,322 67
".....	Capital-obligations du Grand-Tronc.....	4	119,839,014 33
".....	Capital-obligations du chemin de fer du Nord du Canada.....	4	1,499,979 67
			\$ 1,050,607,784 35

Autres dettes garanties	Montant du principal en cours au 31 mars 1938
	\$
Avances bancaires, Caisse d'épargne du Manitoba.....	6,875,932
Avances bancaires, Gouvernement de Terre-Neuve.....	625,000
Avances bancaires, Dominion Steel and Coal Corporation (commandes de rails).....	9,724
Bons du Trésor du Manitoba.....	4,878,764
Bons du Trésor de la Colombie-Britannique.....	626,534
Avances bancaires, Canadian Co-operative Wheat Producers Limited (compte d'avoine de la Saskatchewan).....	168,909
Avances bancaires, Commission canadienne du blé.....	488,965
Avances bancaires, emprunts pour grains de semence en Saskatchewan.....	2,555,113
Garantie, Plan d'amélioration des habitations (15 p. 100 du total des prêts consentis, moins les réclamations payées).....	2,176,391
Réserves des banques à chartes en dépôt à la Banque du Canada.....	194,859,595

III

Prévisions budgétaires pour 1938-1939

J'ai déjà indiqué que le déficit global pour l'année financière écoulée est évalué à \$13,775,000. Dans l'exposé budgétaire de l'an

dernier, je prévoyais un déficit de 35 millions de dollars et je déclarais que, conformément à l'idée bien arrêtée du Gouvernement de parvenir à équilibrer le budget le plus tôt possible, j'espérais éliminer entièrement le déficit pendant l'exercice financier

en cours. Bien que nous ayons pu obtenir des résultats bien plus satisfaisants que ceux que je prévoyais pour 1937-1938, certaines circonstances auxquelles nous ne pouvions rien ont rendu difficile, sinon impossible, la réalisation du projet que j'avais formé pour 1938-1939.

La Chambre se rappellera que les budgets principal et supplémentaire des dépenses, qui lui ont déjà été soumis, comportent un total de \$524,600,000. A en juger d'après l'expérience des années précédentes, les départements seront en mesure de réaliser des économies dans leurs dépenses, et ces économies devraient plus que suffire à contre-balancer les dépenses additionnelles que pourra comporter un nouveau budget supplémentaire. Je ne crois donc pas me tromper en estimant que les dépenses globales pour l'année financière en cours ne dépasseront pas \$524,600,000.

Nos recettes probables pour l'année entière dépendront dans une large mesure de la réalisation de nos espérances quant à la prochaine récolte de blé, ainsi que de l'amélioration des affaires, d'ici quelque mois, dans les pays qui constituent nos principaux débouchés. Toutefois, deux mois et demi de l'année financière courante se sont déjà écoulés, et les rentrées de cette période nous permettent d'estimer de façon passablement juste nos recettes totales pour l'année. En me fondant sur ces recouvrements partiels, et sur les perspectives d'affaires pendant le reste de l'année, et tenant compte de la modification des impôts que j'annoncerai dans quelques instants, j'estime que pour l'année entière nos recettes globales atteindront la somme d'environ \$501,700,000, ainsi répartie:

Recettes fiscales:

Droits de douane.. . . .	\$ 82,000,000
Droits d'accise.. . . .	51,000,000
Impôt sur le revenu.. . . .	138,000,000
Taxe sur les ventes.. . . .	125,000,000
Droits sur les manufacturiers, droits de timbre, droits à l'importation et autres taxes spéciales.. . . .	39,000,000
Banques et compagnies d'assurance.. . . .	1,950,000

Total des recettes fiscales.. \$436,950,000

Recettes non fiscales:

Postes.. . . .	\$ 35,000,000
Intérêt sur placements.. . . .	13,500,000
Autres sources.. . . .	13,250,000

Total des recettes non fiscales.. \$ 61,750,000

Total des recettes ordinaires.. \$498,700,000

Recettes spéciales.. . . . 3,000,000

Grand total des recettes.. . \$501,700,000

Ces estimations de recettes et de dépenses laissent prévoir un déficit approximatif de 23 millions de dollars pour l'année courante.

[L'hon. M. Dunning.]

Je ne pense pas qu'il dépasse ce chiffre. Il pourra même être bien moins élevé si l'Ouest a une bonne récolte, si les affaires s'améliorent à brève échéance aux Etats-Unis et dans d'autres pays importants et si notre industrie de la construction sait profiter de tous les avantages qui lui sont offerts actuellement. J'ajouterai que les résultats de tels changements propices ne se feront pas sentir avant l'année prochaine et qu'il va falloir attendre le prochain budget pour en constater la répercussion sur les comptes du Gouvernement.

Nous n'avons pas, à cause de la situation actuelle des affaires, cru bon d'essayer cette année de combler le déficit minime que j'ai indiqué en imposant de nouveaux fardeaux à l'industrie et à la population. Nous avons essayé au contraire d'éliminer en premier lieu, dans les changements fiscaux proposés, certaines anomalies et certaines inégalités, et deuxièmement de faire certains rajustements destinés à provoquer une reprise plus rapide des affaires.

Changements fiscaux

Aucune modification ne sera faite, sous l'empire de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, dans le taux des taxes imposées sur les revenus des particuliers et des corporations. Toutefois, parmi les changements apportés à cette loi se trouvera une disposition accordant aux compagnies canadiennes une déduction sur la somme globale des contributions au fonds de pension des employés pour les années passées; ces déductions seront réparties sur une période de dix ans. Le Gouvernement espère que cette concession encouragera les industriels à créer des fonds de pension pour leurs employés, comme ils tendent de plus en plus à le faire aujourd'hui. Les rentes viagères touchées en vertu des dispositions d'un testament ou d'une fiducie seront imposables. Quant aux redevances versées à l'étranger et provenant de sources situées au Canada, aucune déduction ne sera accordée sous prétexte que le montant de ces redevances a été transporté à une autre personne. La loi sera modifiée de façon à garantir que les compagnies financières qui s'occupent de faire de petits prêts soient à l'avenir sujettes dans tous les cas aux taux de l'impôt normal appliqué aux corporations. Les dispositions de l'impôt sur les dons seront modifiées de façon à accorder une exemption de la moitié au plus du revenu imposable d'une personne moins le montant payé pour l'impôt sur le revenu. Ce changement a été fait pour donner satisfaction à ceux qui se sont plaints dans cette Chambre que l'impôt sur les dons, dans sa forme actuelle, était trop sévère quand il s'agissait de dons qui n'étaient pas faits dans le but d'éluider l'impôt. Nous nous proposons en même temps de réduire encore davantage

le nombre des dons faits dans le but d'éluider l'impôt en augmentant d'une façon substantielle les taux qui s'appliquent aux dons dépassant le chiffre de la nouvelle exemption. Le nouveau tableau de taux ira graduellement de 5 p. 100 sur les dons de \$25,000 au moins à 15 p. 100 sur ceux d'un million de dollars et plus.

Nous proposons aussi que les compagnies-mères canadiennes soient exemptées de la taxe sur les corporations quant aux dividendes reçus de compagnies filiales possédées entièrement par des non-résidents, si au moins 75 p. 100 du capital réuni de la compagnie-mère et des filiales est employé à l'étranger et si le pays où se trouve la compagnie filiale accorde une exemption semblable aux compagnies-mères à l'égard des filiales qu'elles ont au Canada.

Nous proposons aussi d'insérer dans la loi une disposition visant à empêcher les contribuables d'effectuer des transactions, en se servant de personnes ou de compagnies étrangères, dans le but d'éluider les taxes canadiennes et non pas pour des raisons d'affaires.

Aucun changement n'est prévu dans les taux de l'impôt sous le régime de la loi de l'accise.

Un changement important et plusieurs modifications minimales seront apportées à la loi spéciale des revenus de guerre. Ces dernières comprennent un amendement destiné à exempter de la taxe sur les ventes les aliments pour tous les animaux à fourrure, les harnais, les parties de harnais et les matériaux employés dans leur fabrication, les ingrédients employés dans la préparation du poison pour les gophers et les matériaux employés pour la réparation des bateaux de pêche. Un autre amendement stipule qu'à l'avenir, la taxe spéciale d'accise sur les pneus et les chambres à air ne sera imposée dans aucun cas lorsque les articles en question sont destinés à l'équipement original de véhicules automobiles, y compris des tracteurs, des camions, des remorques et des motocyclettes.

J'en arrive maintenant au changement le plus important que nous apportons aux taxes. À partir de demain, les principaux produits employés pour la construction des maisons seront complètement exempts de la taxe sur les ventes. Nous proposons que cette exemption de la taxe de vente s'applique aux articles suivants: bois d'œuvre de toutes sortes, châssis, portes, lattes et bardaux; briques, tuiles à construction, blocs à construction, ciment, pierre, plâtre et chaux; planches murales, en plâtre et en fibre, matériaux d'isolement, papier à construction et papier de tenture; peinture, vernis, blanc de céruse et huile à peinture; matériaux préparés de toiture; verre pour les bâtiments; accessoires de plom-

berie, ne comprenant pas le tuyautage et ses accessoires; fournaies servant à chauffer les maisons; quincaillerie servant à la construction; et quelques autres articles de moindre importance. On doit concevoir qu'une exemption du genre de celle que nous tentons présente des difficultés considérables et que nous n'avons pu énumérer en détail les centaines d'articles divers qui entrent dans la construction des maisons. Il nous a fallu faire un choix, mais tous les matériaux importants qui servent surtout à la construction des maisons sont inclus. En conséquence, le bois d'œuvre, par exemple, bien qu'il serve à plusieurs autres usages, sera exempt, à quelque fin qu'il serve. Il en sera ainsi de tous les articles exemptés.

La Chambre reconnaîtra, je le crois, que ce changement fiscal projeté est très pratique. S'harmonisant avec les diverses mesures législatives que le Gouvernement a déjà présentées, cette réduction de taxes devrait contribuer encore à donner un essor puissant à l'industrie du bâtiment. Si ces diverses mesures, dont la Chambre est présentement saisie, réussissent à faire renaître l'activité normale dans la construction, une grande partie de nos gens aptes au travail et qui chôment vont retrouver de l'emploi dans l'industrie et vont pouvoir subvenir à leurs besoins. Je suis d'avis que ces importants objectifs justifient amplement une proposition aussi radicale. Je veux simplement ajouter que les avantages résultant de ces réductions de taxes devront aller au consommateur. Pour ma part, je suis convaincu que l'industrie du bâtiment, pour laquelle nous faisons tant, va se montrer à la hauteur des circonstances et se mettre à l'œuvre avec une nouvelle vigueur digne de l'occasion magnifique qui lui est offerte.

IV

Tarif douanier et négociations de traités

Pour des motifs que la Chambre comprendra facilement, je ne propose aucune modification au tarif des douanes, dans les présentes résolutions budgétaires. Le Gouvernement avait cru possible d'inclure, dans l'exposé budgétaire de cette année, des mesures résultant d'un nouvel accord avec les États-Unis. Les circonstances nous ont forcés à abandonner cet espoir. Le Gouvernement ne projette donc aucun changement aux droits de douane, tant que les négociations en cours n'auront pas abouti de façon satisfaisante.

Dans l'exposé budgétaire d'il y a deux ans, je disais: "Le Canada ne peut donner aujourd'hui et négocier demain". Il est encore plus évident aujourd'hui, monsieur l'Orateur, vu l'état actuel du monde, que les con-

cessions douanières unilatérales ne vaudront pas à nos produits l'expansion des marchés d'exportation qu'il leur faut et que le Gouvernement leur trouvera. Depuis l'arrivée du gouvernement au pouvoir, le Canada a été partie contractante aux deux pactes commerciaux les plus considérables qui aient été conclus depuis la Grande Guerre. Notre accord avec les Etats-Unis en 1935 et notre pacte avec le Royaume-Uni en 1937 ont donné lieu à l'abaissement effectif des droits imposés sur un fort grand nombre des articles que nous importons. Ils ont eu pour résultat aussi d'accroître et d'affermir les débouchés qui s'offrent à nos exportations dans les deux plus grands marchés importateurs du monde, lesquels ont absorbé, ensemble, les quatre cinquièmes du total des exportations canadiennes, au cours de la dernière année civile. Ils nous ont permis d'accomplir un progrès considérable vers le but que nous visons en matière de commerce interimpérial et international, c'est-à-dire, abaisser les murailles douanières et libérer les échanges de toute restriction vexatoire. Nous sommes maintenant prêts à réaliser de nouvelles avances dans cette voie, et nous espérons les réaliser de concert avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

Aucune politique résultant d'accords commerciaux ne peut, il va sans dire, garantir notre économie nationale des effets perturbateurs du marasme industriel de la république située au sud de notre pays, pas plus que des guerres et des rumeurs de guerre qu'on remarque à l'est et à l'ouest du Canada. L'examen le plus superficiel de notre statistique commerciale suffit à révéler ces effets perturbateurs. Cette statistique reflète l'augmentation dans l'exportation des produits dont la crainte de la guerre accroît la demande, et, en même temps, l'abaissement dans le chiffre des exportations qui dépendent de l'existence de la paix et de la prospérité dans les pays qui nous achètent habituellement nos marchandises. Cet état de choses n'est pas foncièrement favorable. Le monde lui-même n'est pas dans un état satisfaisant et les relations économiques du Canada avec l'étranger se ressentent du malaise existant outre-frontières.

Je n'entrevois un espoir assez ferme de rétablir les relations commerciales régulières que dans la réalisation énergique d'un programme d'action visant à l'abaissement des tarifs douaniers par le moyen de pactes commerciaux de réciprocité, politique à laquelle adhère le Gouvernement depuis son arrivée au pouvoir. Sans nous demander s'il faut s'en réjouir ou le déplorer, nous devons constater que, par la force des circonstances, a disparu, au moins pour le présent, la possibilité de recourir à l'action unilatérale ou à la collabora-

tion universelle, méthodes qui se font pendant l'autre à l'autre. Les Etats-Unis ne consentent à abaisser leurs droits de douane qu'à la suite d'accords commerciaux et le Royaume-Uni suit maintenant la même politique. Etant donné cette façon d'agir de nos deux meilleurs clients, il est évident que le Canada doit chercher à s'entendre avec eux au lieu de s'en tenir, seul, à la politique de l'abaissement unilatéral du tarif douanier. Il ne doit pas exister de réelle divergence d'opinion sur la méthode la plus favorable à notre intérêt national. La question ne saurait se séparer de celle du retour à la liberté et à la stabilité des échanges internationaux. Nous avons accordé et continuerons d'accorder notre appui le plus cordial et notre collaboration dans le domaine pratique à tout mouvement tenté en ce sens.

Il ne convient pas, à l'heure actuelle, de faire de déclaration au sujet des négociations visant la conclusion de nouveaux accords commerciaux entre le Canada et les Etats-Unis, et les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui se poursuivent sans relâche à Washington depuis quelques mois. Nous nous sommes embarqués il est vrai dans une entreprise difficile qui, pour être menée à bonne fin, exigera la collaboration loyale et soutenue de tous les pays intéressés. Nous avons la conviction que tous les avantages du bon voisinage qui marque nos relations avec les Etats-Unis d'Amérique, et auxquels nous attachons un grand prix, ne pourront se réaliser pleinement que par une collaboration plus étroite, dans le domaine économique, entre les Etats-Unis et tous les pays du commonwealth britannique. La tâche de traduire en résultats concrets ces espoirs, que nous partageons tous, a été longue et ardue. Dans le cas actuel, il est clair que, pour trouver des solutions équitables et pratiques aux problèmes qui se posent, le Canada devra contribuer à un règlement général. Il est peut-être vrai que, en ce qui concerne certaines régions et certaines industries, nous bénéficions des avantages des deux mondes. En conséquence, dans l'opinion de quelques-uns, notre intérêt nous commande de laisser venir à nous ces avantages et de les exploiter autant que possible tant qu'ils dureront. Cette attitude manifestement imprévoyante n'est certainement pas celle du gouvernement actuel, qui s'efforce, sur un plan de réciprocité et de loyauté, d'élaborer avec tous les pays des accords commerciaux qui aboutiront à l'avantage de l'ensemble du Canada.

Je ne tenterai pas de prédire les conséquences qui pourraient résulter de la réussite des négociations en cours. Cependant, je ne puis m'abstenir de rappeler à la Chambre que la preuve de la volonté et de la capacité des pays du commonwealth des nations britanni-

ques, et des Etats-Unis d'Amérique, à collaborer dans le domaine des échanges commerciaux, sera un fait politique d'importance mondiale. Par contre, l'aveu d'inaptitude à cet égard restreindra l'influence des grandes démocraties comme élément de stabilisation dans un monde troublé. Les avantages économiques de nos efforts ne se limiteront pas au commerce et à la prospérité des pays directement engagés dans les négociations. Par l'application de la politique d'égalité de traitement commercial, ils s'étendront, en quelque mesure, à tous les pays du monde. La réduction graduelle des tarifs douaniers des grandes nations commerciales diminuera indubitablement la tension à laquelle les économies de maintes nations moins heureuses sont sujettes. Elle devrait tendre à détourner les nations du monde du nationalisme économique qui est à la fois la cause et la conséquence des appréhensions croissantes de guerre.

Pour terminer, monsieur l'Orateur, je n'exagère pas en disant que la civilisation ne subsistera que si la tolérance, la bienveillance, la collaboration amicale, la prévoyance et la disposition à négliger les différends de moindre importance pour travailler sur un plan plus élevé, triomphent dans les affaires humaines. Si l'on me permet de le dire, ces qualités d'une autre génération s'imposent non seulement dans les affaires internationales, mais aussi dans les rapports quotidiens entre les individus, les groupements sociaux et les organismes politiques du pays. Malgré tous nos embarras j'ai l'espoir que le peuple canadien possède ces qualités à un degré suffisant pour assurer l'essor progressif et soutenu d'un Canada uni.

RÉSOLUTIONS

Monsieur l'Orateur, je donne avis que lorsque la Chambre siégera en comité des voies et moyens, je proposerai l'adoption des résolutions suivantes:

LOI DE L'IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU

La Chambre décide qu'il y a lieu de modifier la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et de statuer:

1. Que les versements faits au Canada, et soustraits en permanence de l'actif de la société qui les fait, en vue de créer un fonds de retraite ou de pension destiné à assurer aux employés des bénéfices quant à leurs années de service antérieures, soient admis à titre de déduction à concurrence d'un dixième des dits versements effectués au cours de chacune des dix années, qui suivront le premier versement; toutefois, dans le cas de fonds de retraite ou de pension déjà créés au moyen de versements en bloc, ladite déduction comptera à partir de l'année 1938 et continuera dorénavant à compter pour une durée de dix ans à partir de la date du premier versement.

2. Que, nonobstant toute autre disposition de la loi de l'impôt sur le revenu, le taux normal de l'impôt sur les corporations s'appliquera à toute corporation dont le commerce principal est celui des petits prêts.

3. Que les rentes viagères touchées en vertu des dispositions d'un testament ou d'une fiducie quelconques constituent un revenu imposable du bénéficiaire. Ces rentes viagères seront impossibles pour l'année 1937 et pour chaque année qui suivra sans égard à la date à laquelle le testament ou la fiducie a pris effet.

4. Que la taxe sur les dons ne s'appliquera pas sur un ou des dons faits par un particulier au cours d'une année, si la valeur globale n'en dépasse pas cette année-là une somme égale à la moitié de la différence entre le revenu imposable de l'année précédente et l'impôt exigible sur tel revenu. Toute mesure législative fondée sur cette résolution s'appliquera aux dons faits au cours de l'année civile 1938 et subséquemment.

5. Que les taux de l'impôt énoncés au tableau de l'impôt sur les dons soient augmentés comme suit:

Sur dons jusqu'à et y compris \$25,000, de 2 p. 100 à 5 p. 100.

Sur dons excédant \$25,000 mais n'excédant pas \$50,000, de 3 p. 100 à 6 p. 100.

Sur dons excédant \$50,000 mais n'excédant pas \$100,000, de 4 p. 100 à 7 p. 100.

Sur dons excédant \$100,000, mais n'excédant pas \$200,000, de 5 p. 100 à 8 p. 100.

Sur dons excédant \$200,000, mais n'excédant pas \$300,000, de 6 p. 100 à 9 p. 100.

Sur dons excédant \$300,000 mais n'excédant pas \$400,000, de 7 p. 100 à 10 p. 100.

Sur dons excédant \$400,000, mais n'excédant pas \$500,000, de 8 p. 100 à 12 p. 100.

Sur dons excédant \$500,000, mais n'excédant pas \$1,000,000, de 9 p. 100 à 14 p. 100.

Sur dons excédant \$1,000,000, de 10 p. 100 à 15 p. 100.

Toute mesure législative fondée sur cette résolution sera applicable aux dons faits au cours de l'année civile 1938 et subséquemment.

6. Que les redevances acquittées à l'étranger à même des redevances d'origine canadienne ne seront pas admises à titre de déduction pour établir le revenu net provenant de redevances d'origine canadienne.

7. Que si une personne ou corporation résidant ordinairement au Canada effectue une transaction qui, à une phase quelconque, fait intervenir une personne ou corporation résidant ordinairement à l'étranger, et qui a pour effet de diminuer l'impôt auquel cette personne ou corporation résidant ordinairement au Canada est assujettie par la loi, ladite personne ou corporation résidant ordinairement au Canada continuera d'être assujettie à l'impôt, sous le régime de la présente loi, au même degré que si la transaction n'avait pas eu lieu. La présente disposition ne s'appliquera que si le conseil de la trésorerie en vient à la conclusion, après une étude sérieuse des données existantes, que les intéressés ont effectué surtout la transaction pour se soustraire à leur assujétissement à l'impôt, sous le régime de la loi. On pourra en appeler de pareille décision du conseil de la trésorerie à la Cour de l'Échiquier du Canada.

8. Que les dividendes versés à des compagnies-mères canadiennes et provenant de filiales étrangères qu'elles possèdent entièrement seront exonérés de la taxe sur les corporations, si au moins 75 p. 100 du capital réuni des compagnies-mères et filiales est utilisé à l'étranger. Ladite exonération ne sera accordée que si le pays où est située la compagnie filiale accorde la même exonération aux compagnies-mères, relativement